VOL. XIII — No 15

13 Oct.

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.

Abonnement $1.50 par Année

L'Echo d[illegible]

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

Feu Arthur Paquette, C.R.

En prenant le train du Pacifique Canadien, lundi matin, le préposé aux billets m'aborde par cette phrase: "Triste nouvelle, n'est-ce pas ! Pauvre Arthur Paquette !".

"Que voulez-vous dire," répliquai-je: Qu'y a-t-il ?

"Mais vous n'avez pas su ! Arthur Paquette est mort subitement hier dans son automobile !".

C'est ainsi que j'apprenais lundi la mort de celui qui était mon voisin de bureau depuis un grand nombre d'années et depuis que je l'ai connu il y a quinze ans l'un de mes meilleurs amis.

Je l'avais vu dans l'avant-midi de samedi, se préparant à partir pour cette promenade à Québec, avec la compagne de sa vie, et ses trois jeunes filles qui étaient son adoration, et auxquelles ils ne savait jamais dire non.

Il était joyeux, semblait bien portant comme jamais. Qui aurait cru que cet homme dans toute la force de sa maturité n'en avait que pour vingt-quatre heures à vivre et que son retour à ce foyer auquel il était tant attaché s'effectuerait entre les quatre planches qui sont notre partage à tous ?

C'est en revenant de cette promenade, si délicieuse en ces jours d'automne, à travers cette belle nature si richement ornée, à quelques lieues de la vieille cité qu'il venait de quitter, que la mort traîtresse le surprit sans le moindre avertissement. "Prends le volant, dit-il à sa jeune fille, assise à côté de lui, je crois que je vais mourir".

Et ce fut la congestion cérébrale dans toute sa brutalité, qui ne permet pas une recommandation, pas même un suprême adieu !

En quelques instants, il fut terrassé. On cherche de l'aide. Le médecin appelé est impuissant; le prêtre, dernière consolation, prononce les paroles de pardon et c'est la fin.

Conçoit-on le désespoir de la famille en face d'un drame aussi inattendu ?

Quelques instants auparavant, on roulait gaiement sur la route ensoleillée, joyeux, heureux, après des heures charmantes passées en compagnie de parents et d'amis estimés. On revenait vers le foyer, le coeur léger, l'âme sereine. Pas un nuage à l'horizon. L'instant d'après, par un décret de Dieu que rien ne peut empêcher, c'est la douleur poignante qui semble briser à jamais jusqu'au dernier fibre du coeur.

Arthur Paquette sera regretté, car il n'avait que des amis. C'était le type du bon garçon. Sous un dehors un peu rude parfois, il cachait les plus belles qualités du coeur. Un peu nerveux, il avait parfois de ces brusqueries que l'on appelle avec raison une tempête dans un verre d'eau. Mais deux minutes plus tard, il cherchait à guérir le bobo avec la naïveté d'un enfant qui veut faire oublier une étourderie.

Et tous ceux qui l'ont connu intimement savent qu'il n'avait pas pour deux sous de malice. Si son caractère bouillant lui faisait, au cours des luttes de tous les jours déclancher des hostilités, on sait avec quelle générosité il acceptait l'armistice en attendant la paix définitive.

Le défunt au début de sa carrière, fit du journalisme à Coaticook, sa ville natale. Puis il se livra à la pratique du droit. A l'aurore de ce siècle qui donnait naissance à notre ville, exactement en 1901, il vint, en pionnier, y planter sa tente. Il y est toujours demeuré depuis, jouissant de la confiance et de l'estime de ses concitoyens.

C'était un honnête homme, très droit, d'une grande franchise et qui ne transigeait pas sur une question d'honneur.

Le bel éloge qu'en a fait lundi l'honorable juge Aimé Marchand, sur le banc, confirme bien l'opinion que nous nous étions fait de ce citoyen intègre et soucieux de ses devoirs.

Quelles paroles de sympathies pourrais-je trouver, en cette circonstance, pour calmer la douleur de sa famille éplorée ? Semblable malheur ne trouve de consolation qu'aux sources vives de la foi, et dans la conviction que ceux qui nous quittent sont encore près de nous, exerçant de là-haut la même sollicitude auprès des êtres aimés.

Devant cette tombe qui vient de se refermer on me permettra de déposer quelques fleurs: celles d'une franche amitié et d'un impérissable souvenir.

E. DALLAIRE.

Le Nouveau Chef Conservateur

Le choix tombe sur l'Hon. M. Bennett

Le député de Calgary, l'honorable M. Bennett a été choisi hier, au second tour du scrutin comme chef du parti conservateur du Canada.

Comme l'hon. Mackenzie-King, le nouveau chef est célibataire. C'est le cas de dire que le sort du pays est entre les mains des vieux garçons!

M. Bennett est dans la politique depuis une trentaine d'années. C'est un homme très riche qui a des intérêts considérables dans tout le Canada. C'est lui qui a le contrôle de la compagnie E. B. Eddy, d'Ottawa.

M. Bennett ne manque pas de talent. C'est un enthousiaste, un bouillant orateur.

Saura-t-il inspirer la confiance au point de ramener la victoire sous le drapeau de son parti? C'est ce que l'avenir dira.

A tout événement, ce n'est pas le premier venu. Nous ne voudrions pas dire, cependant, qu'au point de vue des succès politiques futurs, le parti conservateur a choisi le meilleur homme.

M. Bennett ne vaut pas M. Meighen, tout le monde l'admettra. Et il n'a pas la largeur de vue, et le sens de justice que nous rencontrons chez M. Fergusson. De même qu'il ne possèdera jamais la dîme de l'habileté et de la finesse de Bob Rodgers.

Pour Québec, nous ne croyons pas que le nouveau chef réussisse à maintenir le niveau du vote qui fut donné pour M. Meighen à la dernière élection.

M. Meighen a contre lui la conscription et une partie du peuple canadien ne lui pardonnera jamais.

M. Bennett, à ce point de vue, est aussi redouté que le fut M. Meighen, dont il fut le conseiller à cette époque troublée. Et son passé contient autre chose qui ne le rendra jamais l'idole des canadiens-français.

Ce n'est pas le moment, ni l'heure de traiter ces questions, de faire un retour nécessaire sur le passé. Cela viendra en temps et lieu.

Pour l'instant, il convient de féliciter le nouveau titulaire pour la confiance que les dirigeants de son parti ont mis en lui, et souhaiter qu'il contribue dans la mesure du possible à la bonne administration de la chose publique.

Les Soumissions du Pont de Grand'Mère

Elles seront ouvertes mercredi, le 19 octobre.

Les avis officiels ont été donnés demandant des prix pour la construction du pont sur le St-Maurice, à Grand'Mère.

L'avis comporte que les soumissionnaires devront produire leurs soumissions pour le 19 courant, et dans le but d'en prendre connaissance, la séance d'hier soir du conseil municipal a été ajournée à mercredi prochain.

M. J. A. Bernier, gérant de la cité, a déclaré qu'il s'attendait à ce qu'il y ait sept ou huit soumissions différentes.

Les plans ont reçu l'approbation de M. Vallée, ingénieur-en-chef du gouvernement provincial.

Si les soumissions dépassaient le montant prévu dans le règlement d'emprunt, soit $340,000, des modifications seront apportées aux plans, de façon à réduire le poids de la structure et la dimension des piliers. Pour cela, il s'agirait de mettre la voie des piétons en dehors de la charpente d'acier. Cela réduirait considérablement le tonnage de l'acier et ne nécessiterait pas des piliers aussi larges.

Ces modifications pourraient être faites en peu de temps et de nouvelles soumissions seraient incessamment demandées.

Si les soumissions ne dépassent pas les estimés de $340,000, il n'y a pas de raisons qui peuvent empêcher le conseil d'accorder le contrat mercredi soir.

Quel sera le Nouveau Recorder de la Cité ?

La Rumeur désigne fortement M. Alexandre Gélinas, avocat.

La disparition soudaine de Mtre A. E. Paquette, C.R., et recorder de cette cité depuis de nombreuses années, va nécessité la nomination d'un nouveau recorder.

Ce fonctionnaire payé par la ville quoique nommé par le gouvernement provincial devra être choisi de préférence dans notre ville. Il ne pourrait être question d'un avocat du dehors que s'il était impossible de trouver dans le barreau local, un homme ayant les qualités requises.

La rumeur publique désigne généralement M. Alexandre Gélinas, avocat, comme devant être le successeur du regretté M. Paquette.

Nous nous faisons avec plaisir l'écho de cette rumeur, car s'il est une nomination qui serait bien vue dans la ville, c'est bien celle-là.

M. Gélinas a dix ans de pratique. C'est un avocat d'une grande intégrité, soucieux de ses devoirs et de ses responsabilités. Il possède tout ce qu'il faut pour inspirer la plus entière confiance et occuper dignement une charge de cette nature.

Feu Alphé Veillette

La mort vient de faucher en pleine jeunesse, l'un des citoyens les plus importants de te-Thècle en la personne de M. Alphée Veillette, cultivateur et contracteur, décédé la semaine dernière à l'âge de 44 ans.

M. Veillette a succombé après une courte maladie.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Obéline Magny, et six enfants: Roméo, Berthe, Romélia, Elphège, André et Marcel, il laisse aussi son père, M. Léopold Veillette, de tSe-Thècle, quatre frères, MM. Jeffrey, Freddy, Josaphat et Bruno Veillette, et quatre soeurs, Mesdames Ovide Michaud, Jules Tessier, Philippe Bacon, tous de Ste-Thècle, et la révérende Soeur Marie-Analbert, du couvent de Utica, N. Y.

Le corps fut porté par MM. Jos. N. Audy, Joseph Béland, Théodore Grosleau, Anselme Baril, Dr B. Bordeleau, et O. L. Lafrance, M. Arthur Grosleau portait la croix.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Maxime Masson, curé de tSe-Thècle. Le service fut chanté par M. l'abbé Josaphat Cossette, curé de St-Roch de Mékinac. M. l'abbé C. E. Robert assistait au choeur.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: une nombreuse légation de Chevaliers de Colomb de St-Tite et de Ste-Thècle; MM. Willie Grant, M.P.P., de Batiscan; J.-Bte LeBrun, J. B. Moussette, N.P.; A. Dessureault, Saul Massicotte, J. O. Paquin, Ar. Ferron, J. E. Goudreault, J. T. Gravel, J. W. Bélanger, J. Délisle et J. U. Trudel de St-Tite; MM. Donat Nault de St-Joseph de Mékinac, M. J. L. Champigny, de Grand'Mère; C. Chaurette, de Ste-Ursule; M. et Mme Henri Veillette, de St-Stanislas, M. Omer Veillette, de St-Stanislas; M. Théotime Magny, de Hérouxville; M. Jimmy Turner, de St-Alexis des Monts; M. Chas. Trottier, de Dupuy, Abitibi; M. DeCaninch, de Vandry; M. J. E. Trottier, de La Tuque; M. Ed. Brown, de la Laurentide de Grand'Mère; M. Sorgius, gérant de la St-Maurice Valley Corporation, de Shawinigan; M. Donat Lord, de Shawinigan; M. Jos. Drolet, de Shawinigan; M. Hercule Veillette, de St-Narcisse; M. Jeffrey Veillette, de Batiscan; le Dr Bordeleau, MM. O. L. Lafrance, Dr J. Grégoire, Anselme Baril, Emile Baril, Théodore Grosleau, Jean Plamondon, Napoléon Plamondon David LeBlanc, Louis Plamondon, David Audy, Médéric Perron, Wellie Brunelle, J. A. Godin, N.P., J. G. O. Désaulniers, Arthur Cloutier, Arthur Grosleau, Donat Dupuis, Joseph Trépanier, Clovis Bédard, Afred Perron, Alfred Turner, Ernest Alain, Suérat Périgny, Alex Moisan, Joseph Tessier, Ovide Michaud, Jules Tessier, Philippe Bacon, Geo. Vallée, Philippe Simard, Laurent Lafrance, les RR. SS. Filles de Jésus, du couvent de tSe-Thècle, M. Lucien Veillette, etc.

Nous offrons à la famille Veillette l'expression de notre plus vive sympathie.

A Vendre

Carosse pour bébé, presque neuf. Vendra à très bon marché.

Adressez-vous à 35 Avenue Connaught, St-Marc.

Tiens-toi Droit !

Voulez-vous qu'on puisse di[illegible] de vous: c'est un HOMM[illegible] DROIT ? Aimez la droitu[illegible] partout; cultivez-la.

SOYEZ DROITS DANS VO[illegible] INTENTIONS. Pour cela, che[illegible] chez Dieu d'abord et son bo[illegible] plaisir; puis d'un tour de mai[illegible] bannissez toutes ces vues étro[illegible] tes, mesquines, ces arrière-pen[illegible] sées égoïtes, terre-à-terre, sino[illegible] malhonnêtes qui servent tro[illegible] souvent de mobile aux esprit[illegible] vaniteux et légers, aux coeur[illegible] alourdis par les sens. Soyez no[illegible] bles dans vos intentions, c'est-à[illegible] dire surnaturels.

SOYEZ DROITS AVEC VO[illegible] TRE CONSCIENCE. Combien[illegible] par intérêt ou passion, s'effor[illegible] cent de la déformer, de la rendre[illegible] sourde, aveugle ou muette ! Combien qui cherchent à fausser[illegible] ses jugement à lui faire avouer[illegible] comme permis ce qui est défendu, comme léger ce qui est grave, comme indifférent ce qui est dangereux ? Gardez votre conscience droite et suivez ses décisions. Elle est un guide fidèle qui représente Dieu.

SOYEZ DROITS DANS VOS PAROLES. Que votre langue toujours traduise la vérité, sans la nier, la diminuer, l'exagérer, ce qui serait la fausser. Que personne ne puisse mettre en doute votre parole et la loyauté de vos vues. Puis allez par la voie droite: pas de marchandage avec le devoir, pas de détours pour exécuter votre bon plaisir en ayant l'air de chercher celui de Dieu. Tenez-vous droits sans arrogance, mais avec dignité et allez votre chemin.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN: ce fut la fière devise de nos zouaves. Elle devra devenir la vôtre, si vous avez à coeur la droiture. Car, pour se tenir droit et aller sans biaiser sans fléchir, il faut s'appuyer su[illegible] Dieu. Sans lui on peut sauve[illegible] garder les apparences, porter l[illegible] masque de la droiture, mais o[illegible] manque du ressort intérieur qu[illegible] tient l'homme droit en face de[illegible] sollicitations amollissantes d[illegible] dedans et du dehors.

Inspirez à la jeunesse un sol[illegible] de amour de Dieu se traduisan[illegible] par des actes journaliers de re[illegible] noncement et d'énergie, c'es[illegible] donc donner à notre jeunesse [illegible] secret de la droiture et la tren[illegible] per pour les luttes présentes [illegible] futures, et c'est l'idéal que pou[illegible] suit la dévotion au Coeur d[illegible] Jésus quand elle est fidèleme[illegible] comprise et pratiquée. Aux éd[illegible] cateurs conscients de l'impo[illegible] tance de leur rôle d'y recour[illegible] avec une inlassable ténacité.

"Le Droit"

La Femme X

CE GRAND DRAME SER[illegible] JOUE LE 21 OCTOBRE.

Le grand drame à sensation[illegible] en 5 actes, intitulé "La Femm[illegible] X" dû à la plume de M. A. Bis[illegible] son, une des meilleures pièce[illegible] du théâtre moderne, sera joué [illegible] la Salle Municipale, vendredi l[illegible] 21 octobre, par l'excellente trou[illegible] pe du Théâtre St-Denis, d[illegible] Montréal.

Pour la semaine prochain[illegible] encore, la représentation [illegible] commencera qu'à DIX HEURE[illegible] et QUINZE, afin de permett[illegible] aux marchands et aux employ[illegible] de magasins d'y assister.

Les billets sont en vente ch[illegible] M. Télesphore Dumaine, au N[illegible] 32, 3e rue. Tél. 58. Retene[illegible] les immédiatement.

Portes ouvertes à 9 heures.

Témoignage à l'appui d'une condamnation

Une femme déclare, après plus de trente ans, avoir été témoin d'un crime mystérieux.

REVISION

On mande de Nancy, à la date du 6 de ce mois au "Matin":

Nocs avons eu, à pl usieurs reprises l'occasion de parler de l'affaire Adam, vieille de 39 ans, mais qui n'a pas encore perdu toute son actualité.

Au mois de mars 1891, la cour d'assises des Vosges, siégeant à Epinal, condamnait à quinze ans de travaux forcés Laurent Adam, g3 ans, cultivateur à Habeaurupt, sa femme, née José-

Président du Conseil d'Administration
L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE
1er Vice-président
M. T. BIENVENU
2e Vice-président
M. S.-J.-B.- ROLLAND
Président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE N. PERODEAU
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec
Vice-président du Bureau des Commissaires-Censeurs
L'HONORABLE E.-L. PATENAUDE
DIRECTION
CHAS.-A. ROY, Gérant Général; L.-F. PHILIE, Ass. Gérant-Général;
J.-A. TURCOT, Sur. des Succursales; J.-E. ST-ANDRE, Ins.-en-chef.
JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

"NOUVELLE"

La Voix du Coeur

Ils ont grandi tous deux, à l'ombre paisible du même foyer, sous la douce surveillance de Maman "Tiennette", et maintenant Gustave aime Sylvie.

Lui, robuste, brun, le regard franc et hardi, les traits accentués, le "petiot" d'Etiennette Farget, veuve de Michel Farget.

Elle, brune aussi, mais mignonne et frêle, trop tôt orpheline, recueillie, élevée, aimée et choyée par Madame Farget et son jeune fils, Gustave.

Ce soir, le vieux Montagne, au pelage blanc, fidèle compagnon des jeux d'enfants de Sylvie, paresseusement étendu non loin des deux jeunes gens, clignote de l'oeil en les regardant de ses bons gros yeux de chien intelligent, et de temps en temps exhale un long soupir en écoutant les propos remplis d'amour et d'avenir qui s'échangent entre eux.

Un rayon de lune argentée est témoin de leurs chastes caresses. Que leur importe! Ils sont jeunes, leur coeur pur, leur âme droite, ignorent le mal. Ils ne pèchent point. L'air empesté de la ville ne les a pas souillés de son contact. Ils ne connaissent pas ses appats.

"Sylvia, ma mie, dis encore que tu seras mienne. Je jouis de te l'entendre répéter, car tu as toujours été si réservée jusqu'à ce jour que... oui... je croyais que ton affection pour moi ne pouvait être autre que celle d'une soeur. Que ton aveu de ce soir me rend heureux, ma très chère ! Comme maman va être contente !".

"Oui, Gustave, nous ferons une heureuse vieillesse à cette chère maman, si dévouée, si tendre, pour l'enfant adoptive. Mon coeur déborde de reconnaissance envers vous tous. J'essaierai de vous rendre heureux, car je vous dois tant".

"Comment, Sylvia, pas un mot d'amour pour moi dans ta réponse. De la reconnaissance toujours rien que de la reconnaissance. Ah, durant ces dernières heures, je m'étais bercé de l'espoir que j'avais enfin conquis ton coeur. Mais voilà que je me sens triste à en mourir, car je crains que ce n'ait été qu'illusion de ma part".

En effet, ce bon Gustave, il se trompait. Le coeur de Sylvie devait subir l'épreuve avant de se donner. Elle ne connaissait, de jeunes gens, que lui qui l'avait toujours loyalement aimée, et elle s'était laissée vivre paisiblement entourée de l'affection et du dévouement de cette mère et de son fils, qu'elle aussi chérissait, ne demandant pas plus à la vie.

A quelque temps de là, pendant que durant la veillée on discutait avec des voisins sur le sujet du jour qui était l'érection d'une école dans le village, un élégant citadin se présenta au milieu du groupe que formait à part, madame Etienne Farget, son fils, une tante et un cousin de Gustave.

On lui fit un cordial accueil. Sa mise correcte, son langage recherché, surent si bien inspirer la confiance qu'après quelques paroles échangées il fut convenu que l'étranger passerait en la maison hospitalière de madame Farget le temps de son séjour parmi eux, au lieu de loger à l'hôtel St-Eloi, dont l'aspect délabré n'avait eu de lui qu'un regard de dédain, lui habitué au confort d'une vaste maison moderne de grande ville.

Il vit pour la première fois, le lendemain au diner, la charmante Sylvie. Son air candide, ses beaux yeux d'enfant, remplis d'admiration, regardant droit dans les siens sans s'abaisser, le surprirent d'abord, puis le charmèrent ensuite. Il comprit qu'il avait devant lui une enfant simple, ignorante des roueries féminines qu'exercent sur leur sujet certaines femmes quand elles désirent plaire... et cela lui fut très agréable.

Il s'ensuivit des rencontres où l'ami Gustave fut, hélas, oublié. Le coeur tout neuf de Sylvie se donna tout entier à ce beau charmeur... et le fidèle Montagne, au pelage blanc, ne fut pas témoin de leurs "chastes caresses" car il ne suivait maintenant que son maître. Son Gustave désolé, que Sylvie délaissait pour l'autre.

Les deux semaines écoulées, son ami d'un jour parti, Sylvie trouva bien triste et déserte la vieille maison. Pour quelque temps la compagnie de Gustave et de maman Tiennette sembla lui être pénible. Elle les fuyait. Son grand, son fidèle ami, gêné, n'osaient reprendre les confidences d'autrefois.

Mais enfin, étant retombée meurtrie des hauteurs où son entraînement pour l'autre l'avait portée, elle en souffrait. Elle envisagea froidement la situation et compara la nature de ces deux hommes si différents, qui avaient vécu de sa vie. Elle reconnut combien facilement elle s'était laissée prendre aux paroles flatteuses de ce bellatre trompeur qui s'étaient joué de ses sentiments. Et seule dans sa chambrette elle pleura de regret, doutant de l'amour patient de Gustave, qui lui n'attendait cependant qu'un mot d'elle pour la presser sur son coeur et lui assurer que rien n'était changé.

Un soir que se disant souffrance elle s'était retirée plus tôt que d'habitude dans sa petite chambre, maman Tiennette, attristée du changement subit survenu chez sa petite fille, très inquiète, résolut de lui arracher quelques confidences. Elle monta chez Sylvie qu'elle trouva en pleurs.

La tête appuyée sur l'épaule maternelle, Sylvie fit le récit de sa désillusion, de ses regrets et de ses doutes, de son amour pour Gustave ravivé par cette épreuve qui lui avait fait connaître le propre état de son coeur.

Madame Farget fit part à son fils de ces "petits secrets" qui devaient rapprocher ces deux êtres si bien faits l'un pour l'autre, et qu'un malentendu divisait.

Et le lendemain, blottie sur ce coeur qui n'avait eu d'autres battements que pour elle, pressée sur cette rude poitrine qui saurait si bien la protéger toute sa vie et contre tous, Sylvie rendait à Gustave sourires pour sourires, baisers pour baisers. Sa main douce effleurait le front et la chevelure soyeuse de son grand ami qui la berçait doucement en lui murmurant des mots tendres. Ils s'aimaient, ils étaient fiancés.

Mais hélas, l'autre avant Gustave avait connu la douceur des caresses de Sylvie. Il l'avait sentie frissonner dans ses bras au moment de l'adieu. Ses beaux yeux bruns s'étaient faits très doux pour lui....

Gustave ignorant ces choses jouissait sans arrière pensée de son bonheur.

Et Sylvie purifiée par des larmes brûlantes de repentir pour ces moments d'oubli était enfin parvenu à n'y plus songer, et elle aussi jouissait pleinement de l'heure. Ils étaient heureux.

Le Serpent s'est retiré de l'Eden, et Sylvia et Gustave se reprendront à vivre cette vie simple toute d'honnêteté qui est bien la leur.

Ils ont grandi tous deux à l'ombre paisible du même foyer, sous la douce surveillance de maman Tiennette et maintenant... ils s'aiment.

"BONNE AMIE".

Manchester, N.H., 1927.

Souvenir

J'admire ce matin la magnifique splendeur du soleil levant, jettant ses rayons d'or sur le lac endormi... Toute la nature semble reposer, par un frémissement sur l'eau limpide, pas un murmure dans les grands arbres qui m'entourent — tout est calme — tout est beau !... Et dans ce matin radieux, dans cette orgie de lumières et de parfums, me sens grisée, bercée, emportée dans l'infini de mon rêve — rêve d'or et d'azur, comme ce matin enchanteur qui m'en fait revivre, par la pensée, un tout pareil, mais qui me rendais triste, car je me demandais: Comment le retrouverais-je ? Sera-t-il encore "mon ami du départ ?".

Ce volte-face de la vie, en le remettant parmis les siens, ne lui fera-t-il pas oublier l'insignifiante petite chose qui s'est donnée toute, depuis toujours ?... Et ce matin du jour qui devait décider du bonheur de toute ma vie, me semblait trop beau tant j'avais peur que la fin soit orageuse... Mon coeur battait fort, une mortelle angoisse l'étreignait... Mais quand enfin, sonna l'heure du revoir, mon pauvre coeur délivré de son tourment battait joyeusement à l'unisson du "sien". Et mes yeux plongeant dans les yeux bruns tant aimés pouvaient y lire tout un poème d'amour vrai, aussi lumineux que le soleil que le matin, je redoutais tant !.. Depuis, je vis dans le rayonnement de mon bonheur, si grand et si pur, qu'il voudrait des ailes pour s'élancer bien haut sur les nuages, dire à ma maman chérie, que je suis heureuse enfin !... Depuis aussi, j'aime les matins clairs et les sombres ne m'effraient plus. Qu'aurais-je à craindre avec "lui ?"... Lui, que dans mes rêves de toute jeune fille je voyais penché sur moi, souriant de ce sourire divin que je retrouve chaque jour sur ses lèvres.

La brise douce qui s'en vient met un frisson sur l'eau claire, là-bas, la silhouette des grands arbres se profilant dans le "miroir du ciel" se brouille...

Le vent passera-t-il ainsi sur mon bonheur ?... Non, non, la tempête ne lui enlèvera pas son radieux éclat... J'en mourrais ! Et comme un heureux présage, me tirant de ma torpeur, un rossignol égrenne tout près de moi son refrain merveileux ! Chant d'amour ! et il part à tire-d'ailes au-dessus du lac bleu, entre deux firmaments...

Roselaine.

L. d. B., 1er ept. 1927.

MON COURRIER

Mama:—Marraine est tout heureuse des bonnes nouvelles que vous lui donnez de vous-même et de votre travail. Merci des bons souhaits. Bonjour, Mama.

Roselaine:—Reçu la lettre qui a causé à Lierre un très grand plaisir. Merci du compliment. Je comprends que vous préferiez la marraine qui vous dirige avec tant de tact et de bonté. Bonjour, Roselaine, et revenez souvent.

Anaïs:—Chère grande, j'ai reçu avec un réel plaisir votre lettre si tendre et si charmante. Lierre est un peu mieux et pourra bientôt, sans doute, reprendre la direction de l'Atre. Je dis mille bonnes choses de votre part à notre gentil poète, Yévrah. J'adresse à Christo-Christy et à Yvon votre "joyeux souvenir", et votre "bonjour" à Arlésienne, Azilia et Nid de Fauvettes. Je vous rends la caresse avec usure. Revenez bientôt, Anaïs, car j'ai grande hâte de vous relire.

Tante Léna:—Lierre est un peu mieux. Le mot "d'exigeante" dont vous vous qualifiez ne sert quà démontrer une fois de plus votre grande amitié pour la Directrice. Celle-ci vous écrira le plus tôt possible si elle ne l'a déjà fait. Permettez-moi de vous dire mon meilleur bonjour.

FANCHETTE.

Tabac Rose QUESNEL 10¢

Exempt de Nicotine-ne fatigue pas les nerfs-
Toujours la même qualité depuis 25 ans. 13

"——— je n'en ai jamais goûté de meilleure!"

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à point

Prime par la Force et par la Qualité

Vous serez fière de votre cuisson si vous employez la

Quaker Flour

Toujours la même — Toujours la meilleure

Vous obtiendrez, vous aussi, la légèreté de texture, la couleur et la saveur qui marquent la perfection des résultats.

Votre argent remboursé si la Farine Quaker ne vous donne pas la plus grande satisfaction.

P 413

Le centenaire du Sénateur Dessaulles

De la "Presse"

Je suis allé porter ma part d'admiration et d'hommages aux hommes distingués qui, tour à tour, ont si dignement guidé les destinées de Saint-Hyacinthe, et que la population honorait ces jours derniers d'une manière aussi délicate et touchante, aussi française et artistique.

Devant la fusion d'âmes et de coeurs où se mêlaient si étroitement toutes les classes, où religieux et laïques se joignirent dans une commune apothéose, j'ai vite reconnu que le nom, le souvenir et l'oeuvre de ces *anciens maires* étaient déjà suffisamment gravés dans les mémoires, qu'il n'était guère besoin de recourir au bronze pour les retenir dans la pensée générale.

Mais les citoyens de Saint-Hyacinthe ont compris, je le présume, qu'en les transmettant ainsi à la postérité, ils en imposaient d'avance le respect à leurs successeurs et qu'ils s'acquittaient à la fois d'une reconnaissance qu'ils désiraient traduire au grand jour et qu'ils nous savaient nous-mêmes heureux de venir partager.

Et pour cela seul, déjà, je les admire et je les remercie.

Les raisons propres à leur inspirer ce projet ne manquaient pas, il est vrai; pas plus chez les maires disparus que chez ceux qui vivent encore. Il suffit de parcourir les noms qu'ils ont inscrits sur le monument pour découvrir le soin qu'ils ont pris de toujours mettre à leur tête des hommes de premier ordre et de haute valeur.

Il en est un, toutefois, qu'ils ont toujours rangé à part: l'ancêtre, ce vénérable sénateur Dessaulles, dont ils guettaient avec émoi le centenaire, afin de lui faire particulièrement fête et entourer leur manifestation du respect et de la vénération que seule la majesté de l'âge sait pleinement inspirer.

Si Lamartine nous dit qu'il y a plus de sève et de flamme ardente dans le coeur du jeune arbre, il couve, par contre, plus de feu tenace et durable, plus de cendre chaude dans le tronc du vieux chêne. Et c'est pourquoi, vieux comme les chênes et enraciné comme eux dans le sol maskoutain, M. Dessaulles méritait à tant d'égards le témoignage spécial que ses concitoyens lui ont rendu.

Qu'ils n'aillent point, cependant, se juger les seuls tenus à ces hommages. Ce respect et cette reconnaissance s'imposent pareillement à tous; car M. Dessaulles appartient aujourd'hui à sa race, à notre histoire et à toute notre vieille province. Il lui appartient par la masjesté de l'âge, qui lui a fait prendre des racines que l'Eternel lui-même n'ose rompre. Mais ne lui appartient-il pas surtout — et c'est par là que nous lui devenons tous redevables — par la leçon publique de droiture et de dignité, d'honneur et de gentilhommerie vieille-France qu'il a partout enseignée et fait rayonner bien au-delà des cadres de sa vie. La *Porte monumentale* qu'on y a érigée reste impuissante à en garder pour eux seuls le souvenir et l'écho.

En effet, M. Dessaulles n'a jamais cherché à faire grand bruit dans le monde. Il nous aura toutefois, sans qu'il s'en doute peut-être, révéle et démontré cette chose, ignorée en notre siècle, qu'il suffit de mettre dans sa vie de la droiture, de l'honneur et de la bonté pour faire un grand citoyen.

Quant aux autres maires qui l'ont précédé ou suivi, ils semblent tous, à son exemple, s'être imprégnés des mêmes qualités de probité et d'esprit public; et à des titres divers ils ont pareillement conquis l'estime et l'admiration de tous.

Le maire actuel a cru bon, lui, d'ajouter à ces qualités son merveilleux don d'ubiquité et d'animateur général..., qui fait que les habitants de Saint-Hyacinthe possèdent déjà la ville la plus entreprenante et la plus progressive, en même temps que la plus élégante et la plus chic de la province.

Etant son représentant lointain, j'y mets un peu d'orgueil à le proclamer, je l'avoue; mais j'y trouve la même fierté, comme Canadien et Français, à noter que les habitants de ce territoire ont toujours tenu à faire honneur à leur province, à ne se laisser devancer sur aucun terrain, à cette heure surtout où ils voient leur pays se préparer à prendre rang et à siéger au Conseil des Nations, à côté des peuples les plus puissants et les plus renommés du globe.

Avec les journaux, je crois bon de signaler cet événement mémorable, qui marque pour nous une nouvelle étape et qui pose de nouveaux jalons à nos ambitions. Mais il me semble, de plus, qu'il vient comme providentiellement fixer et couronner d'une date d'histoire le centenaire que nous célébrions il y a quelques jours, et qui tombe lui-même quelques semaines après le jubilé de notre propre pays.

Je ne saurais mieux clore, je crois, que par cette dernière pensée.

J'y associe simplement un applaudissement final à l'adresse des organisateurs eux-mêmes de la manifestation pour avoir perçu que par cet Arc de triomphe, par leur geste à la romaine, je dirais, — par lequel ils sortent de la banalité et de l'ordinaire, — ils grandissaient encore leur ville, et que nul étranger ne saura à l'avenir en franchir l'entrée sans y prendre aussitôt une incomparable leçon de devoir et de vertu civiques.

Ernest Choquette.

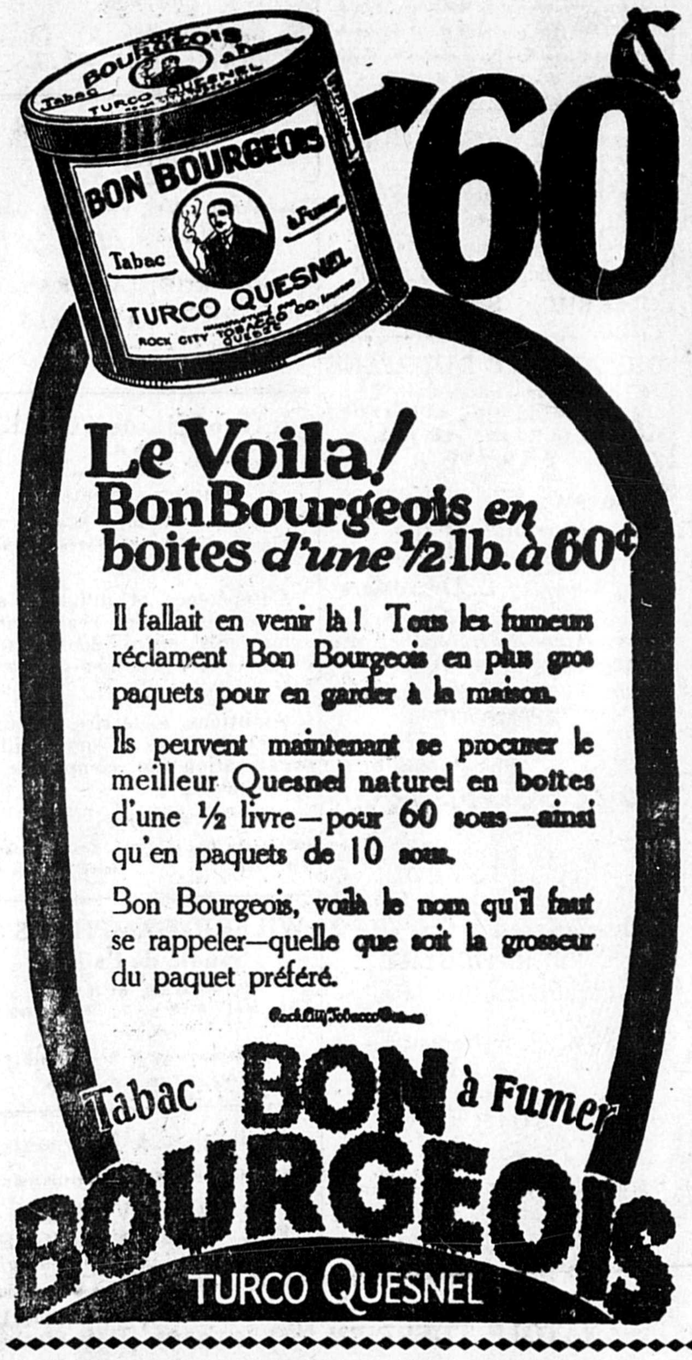

60¢

Le Voila!
Bon Bourgeois en boites d'une ½ lb. à 60¢

Il fallait en venir là! Tous les fumeurs réclament Bon Bourgeois en plus gros paquets pour en garder à la maison.

Ils peuvent maintenant se procurer le meilleur Quesnel naturel en bottes d'une ½ livre—pour 60 sous—ainsi qu'en paquets de 10 sous.

Bon Bourgeois, voilà le nom qu'il faut se rappeler—quelle que soit la grosseur du paquet préféré.

Tabac BON à Fumer BOURGEOIS
TURCO QUESNEL

"Rotarex" — MACHINE A LAVER — "Savage"

Nous vendons nos machines à laver à de très bas prix et à de très bonnes conditions.

AMPOULES ELECTRIQUES — "Mazda"

Nous avons en main la nouvelle Ampoule Mazda, grisée en dedans, à de très bas prix.

POELES ELECTRIQUES:

Westinghouse, Gurney, Hotpoint, Beach, National.

Nous avons en stock un assortiment de poêles de tous genres, que nous pouvons vendre à de très bonnes conditions.

Appliances Electriques de toutes sortes:

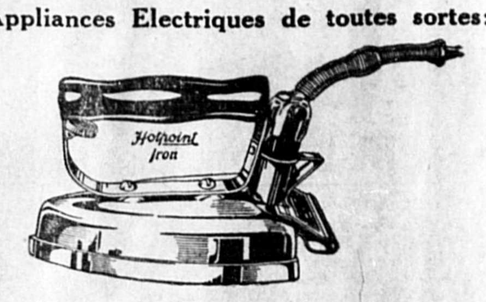

Fers à repasser, Fers à friser, Percolateur, Grille-pain, Réchauffeurs, Etc.

Electric Service Corporation

"A VOTRE SERVICE"

Tabac Mon Jardin
Fort pour les Hommes Forts

Le Coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner $5.00

10¢ le paquet

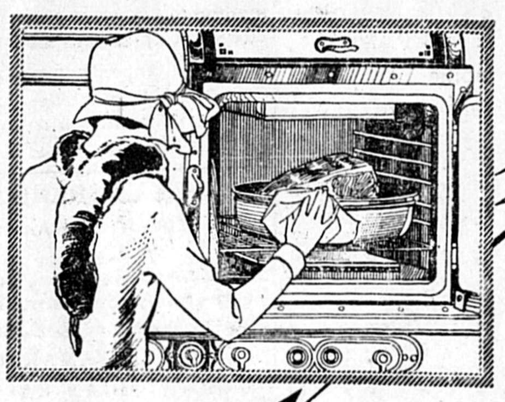

Fermez votre four HERMETITE et rendez-vous à l'église

—à votre retour, votre rôti sera prêt

AUTREFOIS, la maîtresse de maison disait: "Comment puis-je aller à l'église et cuire mon dîner?" "Cela ne peut se faire!"

Mais ce qui était impossible autrefois se réalise maintenant dans des milliers de cuisines canadiennes. Avec votre rôti et vos légumes dans le Four Hermetite de McClary, vous pouvez vaquer aux soins du ménage et être complètement rassurée quant à votre repas, qui sera délicieusement cuit.

L'explication est "chaleur emprisonnée". McClary's HERMETITE est doublement isolé. Les parois murales sont remplies d'une matière à isolement et entourées d'un espace à air libre—le meilleur procédé d'isolement connu de la Science. Vous n'avez qu'à fermer la porte pour que le four soit hermétiquement serré. La chaleur est ainsi emprisonnée à l'intérieur, longtemps après que le courant aura été détourné. Vos aliments cuisent graduellement sans qu'il y ait une dépense additionnelle de pouvoir électrique.

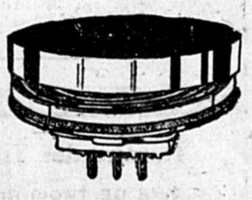

SPEEDIRON

L'Elément Speediron de McCLARY est la plus grande amélioration des fourneaux électriques des temps modernes. A l'encontre des éléments d'autrefois, les serpentins du SPEEDIRON sont protégés. Si les serpentins deviennent brûlés après un long service, vous n'avez qu'à enlever les éléments et remplacer les serpentins, facilement et rapidement—pour quelques sous seulement. C'est le seul élément, protégé et renouvelable qui puisse être réparé, actuellement en vente.

Vous serez aussi ravie de l'économie de temps et de labeur que vous offrent les caractéristiques du Fourneau Electrique de McClary comme vous l'êtes du Four HERMETITE. Vous serez enchantée de son fini tout blanc, en porcelaine émaillée—de sa grande économie—de ses fameux Eléments Speediron.

Fabriqué dans tous les modèles et dimensions que vous désirez et au prix qui vous convient.

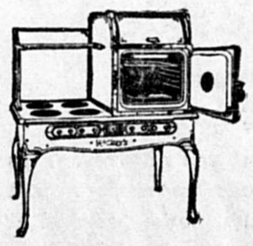

Fourneau Electrique

McClary's

908F

Deux Conseils un Résultat!

Du dernier Bulletin de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, ce suggestif rapprochement:

"Nous n'économisons peut-être pas assez. Au milieu de la prospérité il ne faudrait pas nous laisser envahir trop vite par le luxe, et mieux prévoir pour le lendemain" (L'honorable Antonin Galipeault, Maskinongé, 13 septembre).

"Il faut que la race canadienne-française devienne matériellement riche, non pas seulement collectivement, mais aussi individuellement. Pour en arriver là, il faut développer le sens de l'économie dès le berceau". (M. le magistrat J.-H. Lemay, coaticooks, 2 octobre).

"Ces jours-ci, dans une petite ville ontarienne, un étranger entra dans une banque, ouvrit une sacoche qu'il avait à la main, en versa le contenu devant le guichet du caissier, et lui demanda de faire le compte de ce qu'il avait et de le déposer à son crédit. Il y avait là $15,000 en billets en en numéraire de toute sorte. L'homme avait économisé tout cela depuis quelques années...". (M. Georges Pelletier, dans le Devoir).

CANADIEN NATIONAL

Montréal-Toronto

Service de trains quittant Montréal à 10.00 hres A.M., 12.30 hres P.M., 7.30 hres P.M., 10.00 hres P.M., et 11.00 P.M., tous les jours.

Voitures de première et wagons-salons aux trains du jour; voitures de première et wagons-lits aux trains de nuit.

Montréal-Detroit-Chicago

Service de trains quittant Montréal à 10.00 hres A.M., 12.30 hres P.M. et 11.00 hres P.M. tous les jours. Voitures de première et wagons-lios directs pour Chicago, et voitures de premières ainsi que wagons-salons pour Detroit, au train de 10.00 A.M. Voitures de première et wagons-lits directs pour Chicago aux trains de 12.30 hres P.M. et 11.00 hres P.M., pour Detroit et Chicago.

Montréal-North Bay - Winnipeg-Saskatoon-Edmonton-Vancouver

Le "Continental Limited" tout d'acier, quitte Montréal à 10.15 tous les soirs, pour Ottawa, North Bay, Cochrane, Winnipeg, Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Ce train comporte, entre Montréal et Vancouver, des wagons-lits modèles et touristes ainsi que wagon-observatoire à compartiments, muni d'un radio.

Scient vite
Restent affilés
SCIES SIMONDS
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ST. JEAN, N.B.
TORONTO

Lisez tous l'Echo du St-Maurice

HOTEL CANADA

Joseph Lamarche, Prop.

Un des meilleurs hôtels des Trois-Rivières. Le mieux situés de tous les hôtels de la ville, pour accomoder les hommes d'affaires, les touristes et les citoyens de la région.

Bonnes chambres. — Excellente cuisine vraiment canadienne.

Confort et bien-être. — Personnel compétent et attentif.

HOTEL DU CANADA — (En face de la gare)

TROIS-RIVIERES.

LA CLEF DU SUCCÈS

POUR plusieurs citoyens canadiens bien connus, le point de départ vers le succès a consisté dans l'ouverture, dès leur jeunesse, d'un compte d'épargne qu'ils se sont efforcés par la suite d'augmenter par la pratique systématique de l'épargne.

Etes-vous de ceux qui s'acheminent vers le succès en accumulant leurs économies à la Banque de Montréal, cette institution qui, depuis déjà plus d'un siècle, conserve et fait fructifier l'épargne des Canadiens ambitieux?

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse $780,000,000

H. SIMMS, Gérant
Grand'Mère.

Traitez Votre Garage au Gyproc

POURQUOI subir les inconvénients d'un autre hiver dans un garage froid? En le revêtant de Gyproc, vous éviterez peut-être les frais d'un radiateur brisé, d'une pompe gelée, et des innombrables réparations qu'entraine une température rigoureuse.

Le Gyproc ne laisse pas pénétrer le froid de l'hiver. De plus, il est incombustible, et de pose facile et peu coûteuse.

Demandez notre brochure gratuite, intitulée Mon Foyer. Elle explique comment le Gyproc, le Revêtement Isolateur Rocboard (en gypse) et l'Insulex diminuent vos comptes de combustible de 20 à 40%.

THE ONTARIO GYPSUM CO., LIMITED, PARIS, CANADA

154F

GYPROC

cloison mura[illegible] combustible

En Vente Chez

La Cie de Bois & Charbon - - -
- - - Shawinigan Falls, Que.
Maxime Matteau - St. Barnabes Nord, Que.

La Persécu ion M xicaine et le St-Père

Le "New York Times," dans sa volumineuse édition de dimanche dernier, publiait un article qui est une exposition autorisée de la présente politique de Notre Très Saint-Père le Pape Pie XI relativement à quelques-uns des problèmes politiques et sociaux importants du jour. L'auteur, qui est rédacteur de "The Commonweal", une revue hebdomadaire catholique, est justement de retour d'une visite de deux mois à Rome. Au cours de cette visite il a eu privément une audience spéciale avec Sa Sainteté et il a eu aussi plusieurs entretiens avec des fonctionnaires du Saint-Siège.

M. Michael Williams, l'auteur de l'article, a apporté un message spécial du Pape sur le sujet du Mexique. Dans ce message Pie XI demande instamment que l'opinion publique soit éclairée au sujet de la situation religieuse au Mexique. Le "Times" ajoute que les circonstances dans lesquelles le message a été envoyé en font un document extraordinaire. Il a été remis à M. Williams par le cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat Papal. Parlant au nom du Saint-Père, voici ce que dit le cardinal Gasparri:

A maintes reprises la voix du Pape s'est élevée dans des allocutions solennelles et des lettres encycliques pour dire au monde la vérité au sujet du Mexique, mais les plans conçus avec soin des persécuteurs de l'Eglise l'ont empêché d'être entendue par tous dans sa plénitude; de fait, elle a été à peine comprise du tout, surtout là où cette compréhension aurait été le plus utile.

La presse d'Amérique est dans une position au-dessus de toutes les autres pour remédier à ce tort. La gratitude du Saint-Père ira conséquemment à tous ceux qui l'aideront à faire connaître la vérité aux nations civilisées et alléger ainsi les misères d'une région immense et de toute une nation accablée par la plus dure et la plus injuste des persécutions religieuses.

Rien de semblable à cette persécution s'est jamais vue dans l'histoire, pas même dans les premiers siècles de l'Eglise. Car, alors, sous Néron, Caligula et Domitien, il y avait persécution générale de la religion privée dans les demeures, les catacombes ou les cimetières.

Mais maintenant au Mexique rien de ce qui est catholique est toléré, pas même la célébration privée de la messe et l'administration des sacrements, dont la punition en bien des cas a été la peine de mort, et toujours des amendes, l'emprisonnement et des outrages meurtriers. Les massacres sont d'occurrence quotidienne. Toute sorte d'attaque brutale contre les catholiques est commise avec impunité. La violence la plus criminelle est employée pour les forcer à apostasier la foi et tomber dans la corruption et l'anarchie civile et morale.

Malgré leur noble résistance — qui fait notre admiration et celle de tous ceux qui connaissent les faits — ce peuple de confesseurs et martyrs trouve à *peine une âme pour répondre* à son appel à l'aide pour le sauver d'une ruine complète, et pour sauver toutes les nations civilisées, et en vérité la race humaine entière, de l'infamie d'une persécution sauvage maintenant tolérée en ce vingtième siècle, l'ère tant vantée de la civilisation et du progrès.

Si toute la presse, toute la nation, des Etats-Unis peut trouver un remède opportun pour cette désastreuse catastrophe sociale, elle méritera une gloire impérissable dans l'histoire de la civilisation et de la religion.

Dans l'article qui accompagne ce message du Pape, M. Williams débute en disant qu'il y a deux grands problèmes qui par-dessus tous les autres absorbent présentement l'intérêt et les labeurs du Saint-Siège, à part les nombreuses tâches qui concernent seulement la mission religieuse de l'Eglise. Ce sont, premièrement, la préservation de la paix dans le monde, et, deuxièmement, l'union des gouvernements et peuples civilisés du monde contre le Bolchevisme. Un troisième grand problème, intimement lié, selon les vues du Pape, au Bolchevisme, est ce qu'il regarde comme la persécution sans précédent et injustifiable des catholiques au Mexique.

Le Retour du Bison

L'incident le plus regrettable dans l'histoire des provinces de l'ouest, après l'arrivée des blancs dans ces territoires, est l'extinction presque totale du bison, et il faut louer chaudement les mesures prises au dernier moment pour sauver le bison de l'extinction complète et pour le ramener, sinon à son grand nombre d'autrefois, du moins en assez grand nombre pour assurer la survivance de cet animal très intéressant et de grande valeur.

Il y eut un temps où le bison peuplait la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Les relations des voyageurs et des marchands de fourrures nous apprennent qu'il y a cent ans ils parcouraient en si grand nombre les plaines qui sont aujourd'hui les provinces de l'ouest, que l'oeil se perdait sur les toisons de ces animaux. Mais en 1867, date de la Confédération, on ne les apercevait presque plus ni dans l'ouest canadien ni dans l'ouest américain. On assure qu'il y en eut un temps plus de 75,000,000. Comment leur extermination a eu lieu est une histoire à oublier.

Un des liens les plus pittoresques, entre le présent et le passé, en ce qui concerne le bison, est ce poète, Charles Mair, domicilié à Victoria et qui a connue l'ouest du temps des bisons sauvages, et la tragédie de leur extinction l'a à ce point impressionné qu'en 1890 il a publié, par la société royale, un appel qui a attiré l'attention des hommes sérieux. Quelques années plus tard on a pris des mesures pour sauver de la destruction complète cette race de bisons canadiens, et avec le succès que nous constatons aujourd'hui dans l'ouest.

Quand on s'est aperçu de la disparition du bison il n'en restait plus qu'un très petit nombre. Un nommé Michel Pablo a réussi à en grouper six cents dans le Montana. Le gouvernement canadien les a achetés pour les faire transporter dans ce qui est devenu le parc national des bisons, dans l'Alberta, à mi-chemin entre Saskatoon et Edmonton. Depuis la race s'est à ce point multipliée que ce territoire est devenu trop restreint pour elle.

Pendant l'été de 1925 on a essayé de transporter 1,600 de ces bisons dans les régions boisées de l'ouest du lac du Grand Esclave où se trouvaient déjà deux mille bisons encore à l'état sauvage. L'expérience a été à ce point heureuse qu'on l'a renouvelée en faveur du nord. Cette année on doit faire un pareil envoi en faveur des mêmes régions.

De temps en temps aussi on a abattu deux mille bisons pour les mettre sur les marchés, et pour diminuer leur nombre. Cependant il en reste encore au bas mot six mille dans le parc.

En d'autres termes les quelques bisons que Pablo avait réunis tout d'abord, six cents en tout, se sont multipliés jusqu'à devenir 14,000. C'est vraiment un spectacle autrement consolant que ces amas d'ossements qu'on trouvait autrefois un peu partout dans les provinces des prairies.

Tabac à Chiquer
King George's Navy
2 Palettes pour 25¢
K-7

Un Monument au Progrès de l'Ouest

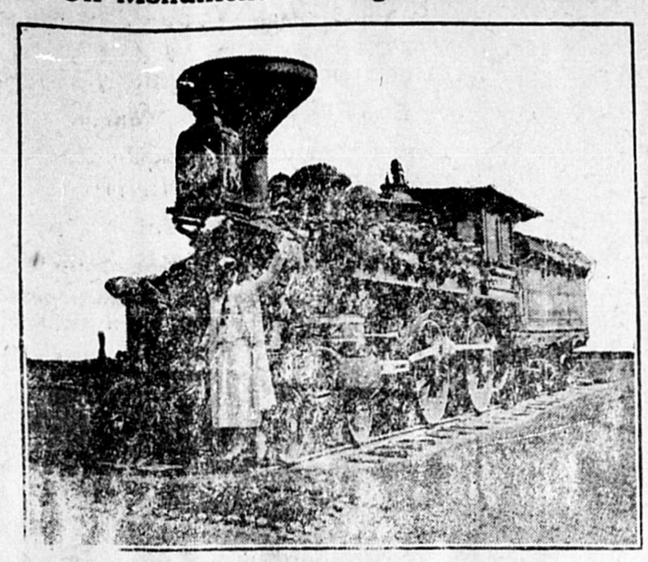

La locomotive "Countess of Dufferin" à Winnipeg

[illegible]uante ans, Winnipeg était le théâ[illegible] d'un événement qui devait marquer le début d'une période d'extraordinaire développement non seulement pour la capitale du Manitoba, mais pour l'Ouest tout entier. C'était le 9 octobre 1877. Toute la ville, qui n'était pour ainsi dire encore qu'un gros bourg, avait pavoisé à l'occasion de l'arrivée de la première locomotive qui allait circuler dans l'Ouest du Canada. L'excitation était grande et une foule énorme s'était donné rendez-vous. Parmi elle se mêlaient nombre d'Indiens pour environs, attendait avec intérêt l'apparition de ce "cheval d'acier" qui, depuis quelque temps, faisait le sujet de toutes les conversations.

Il ne faut pas croire, cependant, que cette locomotive, qui s'appelait "Countess of Dufferin", en l'honneur de l'épouse du gouverneur-général du Canada à cette époque, allait faire son entrée à Winnipeg sous sa propre vapeur, car il n'existait pas encore un mille de voie ferrée dans un rayon de 100 milles autour de cette ville. Elle était tout simplement amenée en barge, par voie de la rivière Rouge, de Fargo, Minnesota, où elle était venue de St-Paul. Elle devait servir à la construction de la ligne allant de St-Boniface à Pembina, puis à l'exploitation de cette ligne, qui fut le premier tronçon de voie ferrée que posséda le Pacifique Canadien au Manitoba.

La "Countess of Dufferin" était attendue le 8 octobre et l'unique journal de Winnipeg avait demandé aux citoyens de célébrer dignement cet événement, si considérable dans l'histoire du Nord-Ouest. Mais vu les difficultés de la navigation sur la rivière Rouge, le "Selkirk", bateau à vapeur qui touait la barge sur laquelle se trouvait la locomotive, six wagons plate-forme et une vanne, n'arriva pas cette journée-là, et la foule qui garnissait les rives de la rivière Rouge dut s'en retourner désappointée. De bonne heure le lendemain matin, toute la population fut réveillée par la sirène du "Selkirk", qui, gaiement décoré de drapeaux anglais et américains, entrait au port avec sa cargaison nouveau genre. Après avoir été copieusement examinée et admirée, la locomotive fut débarquée du côté de St-Boniface et, peu de temps après, elle commençait son travail dans les vastes solitudes des prairies. On dit que lorsqu'elle fit entendre son sifflet à vapeur pour la première fois, les Indiens s'enfuirent épouvantés.

La "Countess of Dufferin" avait été construite par la Baldwin Locomotive Co. et acquise par le Pacifique Canadien au prix de $5,800. Au bout de plusieurs années, celui-ci la vendit à la Golden Lumber Co. pour $1,000. Une locomotive moderne du Pacifique Canadien coûte aujourd'hui près de $70,000. Et Winnipeg, qui, à cette époque, n'avait pas un mille de voie pour faire circuler sa première locomotive, en compte à l'heure actuelle des centaines de milles dans ses limites seulement. La gare que le Pacifique Canadien y a fait construire a coûté l'énorme somme de $4,200,000. Quels progrès en un demi-siècle!

Après de nombreuses années de fidèles services, d'abord au Pacifique Canadien, puis à la Golden Lumber Co., la "Countess of Dufferin" vint bien près de finir ses jours à la ferraille. Comme question de fait, elle avait déjà été réléguée au fond d'une cour et se rouillait en attendant la démolition, lorsqu'elle fut découverte en 1909 par M. R. D. Waugh, qui devint par la suite maire de Winnipeg. La vieille locomotive fut amenée à Winnipeg, restaurée aux usines du C.P.R. et présentée à la ville. Au printenps 1910, elle était placée dans le petit parc situé en face de la gare du Pacifique Canadien. C'est là que les touristes peuvent la voir aujourd'hui, toujours fraîchement peinte et couverte, en été, de fleurs multicolores. Elle se repose de ses labeurs sur le théâtre même de ses premiers exploits. Véritable monument à la mémoire des organisateurs du premier transcontinental, elle symbolise encore l'esprit d'entreprise et l'inlassable énergie de ces pionniers, à qui l'Ouest doit sa présente prospérité.

Quand vous allez à Québec
Descendez au
MOUNTAIN HILL HOTEL
Le Rendez-vous des Canadiens-Français

L'un des meilleurs hôtels de la ville, pour le confort, la tranquillité et la bonne cuisine canadienne.

Aux Hommes d'Affaires
— ET —
Aux Marchands de la Vallée du St-Maurice

Si vous avez de la difficulté dans vos affaires, si les mauvaises années que nous avons traversé exigent une entente avec vos fournisseurs, consultez-moi et je mettrai mon expérience à votre disposition.

De même si vous avez besoin d'assurances, je représente les compagnies les plus solides.

J. B. LeBRUN,
Comptable et syndic
St-Tite, Co. Champlain.

PETITES ANNONCES

MEDECINS

LE Dr. W. LACROIX
Tient maintenant son bureau au No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère, bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan.
Tél. 377

Docteur MARC TRUDEL
Médecin-Chirurgien
Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.
Spécialité: Femmes et Enfants.
Téléphone 746
36, 5e RUE, SHAW. FALLS.

DR. ALBERT DUFRESNE
des Hôpitaux de Paris
SPECIALISTE POUR LES YEUX, LES OREILLES, LE NEZ, LA GORGE.
Bureau: 57, 4ième Rue
Shawinigan Falls.

Dr. Georges E. Desrosiers
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à la Maternité de Montréal.
En haut de la Pharmacie DUMONT.
St.-Marc - Shawinigan Falls.

DENTISTES

Dr. J. R. HEBERT
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau:
9 A.M. à 5 P.M.
SOIR
7 à 8 heures
Bureau fermé les Mardis, Jeudis et Samedis soir.
71, Avenue de la Station
Shawinigan Falls.

Dr ANATOLE THERRIEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. 426 Heures de Bureau.
9 A.M. à 6 P.M.
SOIRS:
Par appointement entre 7 et 8
Bureau:
Coin 4e et Rue des Cèdres.
SHAWINIGAN FALLS.

AVOCATS

BOURNIVAL & FLEURY
AVOCATS
Shawinigan Falls
Edifice Banque d'Hochelaga,
5e RUE - Tél. 152
SHAWINIGAN FALLS.

Téléphone Bell 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué C.R. Geo. Gouin, B.A.
Bureau Bigué & Gouin
AVOCATS
Power Building,
LES TROIS-RIVIERES

Auguste Lemieux, C.R.
AVOCAT
Agent en Procédure de la Cour Suprême, de la Cour de l'Echiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Départementales, Etc., Etc.
NOTAIRE PUBLIC
Edifice de la Banque Nationale
18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont

Veuve ou fille demandée

Une veuve ou fille capable pour aller travailler à l'Hôtel Union, St-Joseph d'Alma. Salaire, $25.00 par mois; sera comme chez elle. Pour plus d'information écrire à l'Hôtel Union, St-Joseph d'Alma, Qué.

Lisez tous l'Echo du St-Maurice

NOTAIRES

L. O. Baribeault, B.A,. L.L.L.
NOTAIRE
No. 36a, 5e RUE - Tél. 228
SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR
NOTAIRE
Assurance, Vie, Feu, Accidents Maladie, Auto.
52a. RUE TAMARAC.
SHAWINIGAN FALLS.
Tél. 261. Rés. 326

J. H. RENE de COTRET
C. P. A.
SYNDIC AUTORISE
Comptable public — Auditeur, Liquidateur et administrateur de successions.
Compétence et diligence apportées dans le règlementde compromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes.
Auditions, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnie à fonds social.
BUREAU:
103 Notre-Dame - Trois-Rivières.
Tél. 1522 Boite Postale 515

WILFRID DAMPHOUSSE
Syndic de Faillite
426 POWER BUILDING
TEL. Main 6158 - MONTREAL.
Représentants à Grand'Mère.
PAQUET & LALONDE

Berlinguet & Morrisette
INGENIEURS PROFESSIONNELS
TROIS-RIVIERES
F. X. THOS. BERLINGUET, ingénieur civil et arpenteur géomètre, ex-ingénieur de district au département des travaux publics du Canada, Trois-Rivières.
ROMEO MORRISSETTE, ingénieur civil, ex-ingénieur de la cité du Cap-de-la-Madeleine.
Plans, arpentage, rapports, expertises industrielles, travaux publics et municipaux une spécialité.

J. R. I. LAFRENIERE
HORLOGER ET BIJOUTIER
Assortiment complet de Lunettes Verres taillés, Souvenirs, Bagues Montre Waltham et Elgin, Etc.
56 RUE TAMARAC
SHAWINIGAN FALLS.
Agent pour laMontre "Regina"
Spécialité: Joncs de Mariage.
Watch Inspector for C.N.Ry.

"THE HOME"
COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW-YORK.
Actif . 89,136,336.98
Capital payé 5,000,000.00
Surplus aux porteurs de polices 20,127,631.81
J. E. MENARD, Agent.
SHAWINIGAN FALLS.
173, 4e RUE - Tél. 186

R. ERNEST LEFAIVRE
L. I. C., L. A.
SYNDIC AUTORISE
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
Auditeur, Liquidateur de Faillites
Compétence et diligence apportées dans le règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, et collection de comptes.
TELEPHONES: 2-1108—2-1109
147, Côte de la Montagne, Québec.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des Trains

ARRIVE DE TROIS-RIVIERES
Tous les jours
7.20 A.M.
1.05 P.M.
4.45 P.M.
8.40 P.M.

DEPART POUR TROIS-RIVIERES
Tous les jours
9.00 A.M.
2.25 P.M.
5.50 P.M.
10.00 P.M.

J. H. LADOUCEUR, Agent.

LA PORTE MARTIN, LIMITÉE
Café "VICTORIA"
LA BOITE CONSERVE L'AROME

Sécurité d'abord

La Société des Nations a, inconstestablement, au cours de ces derniers mois, traversé une crise morale. Un pénible malentendu n'allait-il pas s'élever entre les grandes puissances et les petites ? Cette crise n'était que trop explicable.

L'assise fondamentale de la paix internationale est la sécurité pour tous les peuples. Tant que cette sécurité ne sera pas garantie, la paix sera comme un édifice fragile, qu'un coup de vent un peu violent peut jeter à terre. Certes, le pacte de la Société des Nations de 1919 résoud en partie le problème. Mais il ne le résoud pas entièrement. Il laisse place, hélas! à quelques hypothèses où la guerre apparaitrait à une nation l'ultime moyen de faire triompher son droit ou ce qu'elle considère comme tel.

Aussi, en 1924, la Société des Nations se préoccupa-t-elle de boucher, dans le pacte, les dernières fissures par où la guerre pouvait se glisser dans le monde. Ce fut la noble et généreuse tentative du Protocole général de sécurité, à l'élaboration duquel, on laissait, la France apporta le concours le plus attentif et le plus empressé et auquel son gouvernement n'hésita pas à donner sa signature. Malheureusement, le Protocole fut mort-né. Il n'obtint pas les ratifications gouvernementales indispensables; l'Angleterre, notamment, lui refusa la sienne.

Fallait-il donc, à cause de cet échec, renoncer à tout effort pour augmenter les garanties de sécurité, trop insuffisantes, données par la paix de 1919 ? Les grandes puissances ne le pensèrent pas, et elles commencèrent à s'engagner dans ce que l'on a appelé "la politique de Locarno".

Elles estimèrent, en effet, qu'à défaut d'un édifice qui pourrait abriter toutes les nations du monde, il serait sans doute possible de construire une maison de proportions plus modestes, où quelques puissances, à tout le moins, trouveraient asile et se sentiraient davantage en sécurité.

Ainsi, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et l'Italie conclurent, en 1925 un libre accord par lequel, non seulement elles reconnaissaient comme définitive la frontière franco-allemande de 1919, mais s'engageaient à la défendre contre toute agression.

Des accords de Locarno, les frontières orientales de l'Allemagne ne se trouvaient certes pas exclues; mais il s'en fallait que ces accords leur apportassent des garanties équivalentes à celles dont bénéficiait la frontière occidentale. D'où une certaine inquiétude bien légitime, un certain mécontentement bien compréhensible, parmi les nations auxquelles la politique de Locarno ne donnait que des satisfactions limitées.

Cette inquiétude comme ce mécontentement devaient trouver un écho à la huitième Assemblée des Nations de Genève, — et il faut s'en féliciter. Lorsque un abcès menace de se former, mieux vaut, souvent, le crever sans retard: l'organisme guetté par la fièvre, est du coup, assaini.

Réjouissons-nous donc du geste hardi et courageux de la Pologne demandant aux nations assemblées d'oser déclarer solennellement "que la guerre d'agression est un crime international" et que "tout recours à la guerre, en vue de régler les différends internationaux, est et demeure interdit". Nous savons bien, hélas! que ce texte n'a pas réuni — loin de là — l'unanimité des suffrages. Mais il n'aura pas été étranger aux déclarations que, peu de jours après, M. tresemann, Ministre des Affaires étrangères du Reich, fit à la Tribune de Genève, affirmant hautement que son interprétation des accords de Locarno, concernant la frontière orientale de l'Allemagne, étant bien conforme à celle qu'en avait donnée M. Briand, ministre des Affaires de France, au banquet de cloture de la Conférence interparlementaire de Paris, c'est à dire que, l'Allemagne s'interdisait de recourir jamais, pour quelque raison que ce fut, à la force.

M. Briand, dans le discours qu'il prononçXa ensuite, fut heureux de prendre acte de cette nouvelle et solennelle déclaration. Certes, de tels engagements n'ont encore qu'une portée toute morale: il leur manque l'appui de sanctions précises. Mais, d'une part, on aurait tort de faire fi de cet élément moral du problème: ce n'est pas toujours impunément qu'une nation peut violer ses plus solennels engagements, et l'Allemagne elle-même en a fait, de 1914 à 1918, la dure expérience; d'autre part, disons-nous bien que les sanctions ne peuvent venir qu'après qu'elles doivent être annoncées, préparées par des engagements de cette nature.

L'oeuvre de paix est longue, difficile, pénible. Elle s'accomplira pourtant si le scepticisme et le découragement ne triomphent pas des bonnes volontés. Pour vivre, Genève a besoin de la sympathie de l'opinion publique éclairée: ne la lui marchandons pas.

Nos frères Franco-Ontariens sont satisfaits

C'est avec un soulagement évident que nos frères de l'Ontario ont appris la décision de l'honorable Ferguson de mettre aux oubliettes le règlement No XVII et d'accorder plus de latitude à l'enseignement du français. En leur nom l'Association d'Education vient de se prononcer. Extrayons de son manifeste officiel les passages où elle traduit son appréciation du rapport des commissaires:

"Il nous est agréable de constater que les commissaires se sont appliqués à trouver les meilleurs moyens de tirer les écoles de la situation très désavantageuse dans laquelle elles se trouvent comparées aux autres écoles de la province, tant au point de vue de l'administration officielle que de l'organisation de l'enseignement, de l'inspection et de la formation du personnel enseignant. Pour atteindre ce but les commissaires n'ont pas craint d'avoir franchement recours aux méthodes pédagogiques de l'enseignement bilingue universellement reconnues aujourd'hui. Sur le plus grand nombre des points, ils ont cru devoir se prononcer définitivement en faveur de l'adoption intégrale de ces méthodes. Sur d'autres, ils se sont contentés de rappeler les principes laissant le soin d'en faire l'interprétation et l'application aux cas particuliers à un comité dont ils recommandent la création. Ce comité sera composé de l'inspecteur général des écoles de la province, d'un inspecteur de l'enseignement du français, d'un directeur de l'enseignement de l'anglais et de l'inspecteur local.

Pour bien juger de a nature et de la portée des recommandations de la commission, il convient donc de considérer séparément celles qui apportent des améliorations immédiates et celles dont l'interprétation et l'application sont réservées au nouveau comité. Nous devons aussi considérer si les recommandations de l'une et de l'autre catégorie répondent en tout ou en partie aux besoins de la situation actuelle de nos écoles.

AMELIORATIONS IMMEDIATES

Les plus importantes sont celles-ci: 1. la suppression de la division des écoles bilingues en deux catégories: l'une soumise au Règlement XVII et au double inspectorat, l'autre à l'inspection ordinaire. (Cette réforme soustrait nos écoles à l'application des règlements 12 et 17); 2. la disparition, en principe, de toute restriction pour ce qui concerne la détermination des écoles où le français pourra être enseigné; 3. l'admission du principe que l'enseignemest du français doit être tel, que les élèves pourront apprendre non seulement à le lire et à l'écrire avec facilité, mais qu'ils devront le savoir suffisamment pour remplir les postes qui exigent la connaissance du français et pour leur permettre de suivre des cours plus avancés en langue et en littérature française; 4. la reconnaissance de la nécessité de donner à l'enseignement du franais la même importance qu'à l'enseignement de l'anglais; 5. la nécessité de retrancher certaines parties moins importantes du programme d'étude afin de donner plus de temps à l'étude des deux langues; . l'acceptation du français comme l'un des sujets de l'examen qui termine le cours primaire; 7. la recommandation du choix d'une nouvelle série de manuels anglais et français pour toutes les matières du cours; 8. l'établissement d'écoles et de classes parallèles pour les enfants de langue anglaise et française, même quand pour cela, il sera nécessaire de grouper plusieurs divisions dans une même classe; 9. la nomination d'un directeur de l'enseignement du français.

Les commissaires ont aussi fait des recommandations précises pour améliorer la formation du personnel enseignant. Ils suggèrent l'abandon graduel de la formation d'instituteurs dont les diplômes seront de 1ère et de 2ième classe, l'adaptation du programme des écoles secondaires et des écoles normales aux exigences de la formation d'instituteurs pour l'enseignement bilingue, l'addition de c[ours] nées d'études académiq[ues] cours exigé pour l'admis[sion] écoles modèles afin de [faciliter] des élèves à l'entrée à l'é[cole] male, l'octroi de subven[tions] élèves qui, pour se pr[éparer] l'enseignement bilingu[e] vront les deux annes[es] mentionnées plus haut, [aux] écoles du gouvernement [provincial] d'autres institutions sec[ondaires]. Les commissaires re[commandent] dent de plus qu'une su[bvention] semblable soit offerte au[x] qui suivront les nouveau[x cours] d'école normale et suggè[rent] les bourses accordées au[x] qui suivent les cours [spéciaux] toires des écoles modèle[s] supprimées.

Il n'est guère besoin d[e dire] que toutes ces recommand[ations] sont excellentes. Elles [visent] toutes à libérer nos éc[oles] entraves qui leur ont [été] qu'ici imposées, à donner [à l'en]seignement du français [et de] l'anglais les libertés exig[ées par] la saine pédagogie et à [donner] aux instituteurs plus de [liberté] pour bien enseigner l[es deux] langues.

Les Barres au Chocolat MARGOT 5¢

sont exquises
Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Ltée

HIER ET AUJOURD'HUI

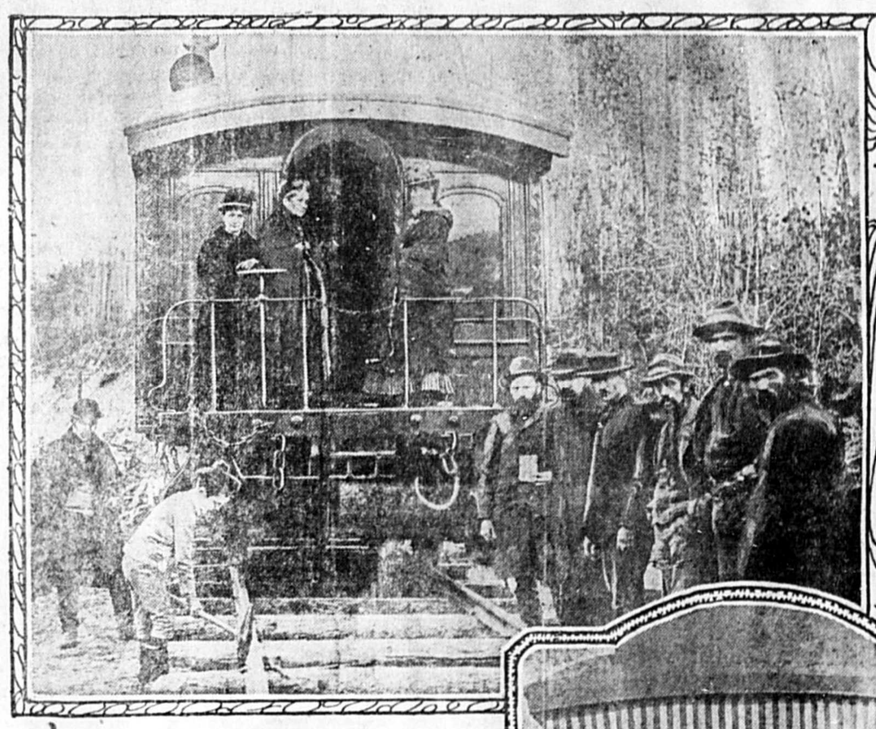

En haut: Train du Pacifique Canadien à travers les Rocheuses en 1885. En bas: Plate-forme observatoire du "Trans-Canada Lted" en 1927.

Ces photos nous donnent une idée des progrès réalisés dans le domaine du transport ferroviaire, depuis un demi-siècle. Nous voyons d'abord l'arrière d'un des premiers trains qui franchirent le Canada en 1885, peu après le parachèvement du réseau transcontinental du Pacifique Canadien. L'autre photo représente la plate-forme extérieure d'un luxueux wagon-observatoire du Pacifique Canadien. Les trains modernes offrent aujourd'hui un confort qu'on n'aurait jamais cru possible il y a quarante ans. Un voyage transcontinental était toute une affaire à cette époque, et l'on n'aurait jamais osé alors organiser une excursion comme celle de l'Université de Montréal, par exemple, qui aura lieu en juillet et durera 21 jours, les voyageurs vivant presque continuellement à bord de leur train spécial.

CIGARES CHECK 5¢
Chaque bouffée, un délice.

Scient vite
Restent affilés
SCIES SIMONDS
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ST. JEAN, N.B.
TORONTO

Terrain de golf unique sur ce continent.

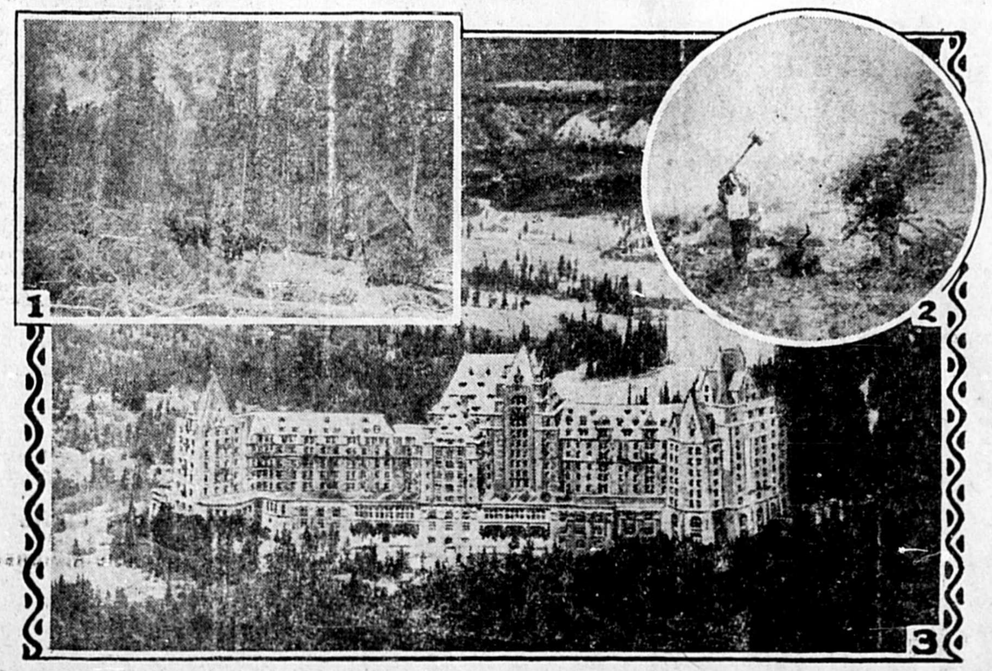

1. On commence par enlever les grands arbres, avant de niveler le terrain. 2. Puis l'on brûle sur le champ même tous les débris d'abattis. 3. Le grand hôtel de Banff se dresse dans un décor alpestre incomparable.

Aux multiples attractions qu'elle offre déjà aux innombrables touristes qui viennent aujourd'hui la visiter durant la belle saison, Banff ajoutera, l'un prochain, un terrain de golf comme on en voit peu en Amérique. Ce terrain, qui aura 18 trous, étalera ses vertes pelouses à l'ombre du mont Rundle et en face du princier hôtel "Banff Springs," rendez-vous des touristes de tous les pays du monde.

Banff possédait déjà un terrain de golf, mais celui-ci ne comptait que 9 trous et sa surface laissait plutôt à désirer. Cet automne, le Pacifique Canadien a résolu ce doter la "reine des Rocheuses" d'un champ de golf digne de sa popularité comme villégiature thermale.

Les travaux furent commencés dès la fin de la saison touristique et ils sont actuellement poussés avec la plus grande activité, plusieurs équipes d'hommes travaillant à l'abattage des arbres et au nivellement du sol. Il faudra ensuite eréer des pelouses, construire des ponceaux, établir les "tees" et mettre le terrain en parfait état pour les joueurs qui voudront y lancer la petite balle blanche l'été prochain. On compte que tout sera terminé vers juin 1928.

PERES DE LA CONFEDERATION

LES MEMBRES DE LA CONFERENCE DE QUEBEC, OCTOBRE, 1864

F. Palmer, F. B. T. Carter, R. B. Dickey
Hewitt Barnard (Secy.), Ambrose Shea, John A. Macdonald, Peter Mitchell, W. H. Pope, J. M. Johnson
W. A. Henry, E. B. Chandler, Adams G. Archibald, George E. Cartier, Thomas H. Haviland, J. H. Gray, A. A. Macdonald
Charles Fisher, George Coles, J. C. Chapais, Sir Etienne Paschal Taché, Alex. T. Galt, J. Cockburn, William McDougall, J. McCully
W. H. Steeves, John Hamilton Gray, Alexander Campbell, Hector L. Langevin, Oliver Mowat, Thomas D'Arcy McGee
Edward Whalen, Samuel L. Tilley, George Brown, Charles Tupper

avocat de la Société pro- des animaux reprit l'i- xécuter les condamnés au s d'une puissante machine que.

ommission compétente du newyorkais adopta le pro- en dépit des violentes po- es que cette nouveauté pas manqué de susciter ans le public, que dans le savant, la loi Gerry fut e et il fut décidé qu'à par- 1er janvier 1889 les cri- seraient exécutés dans de New York par l'élec- ion.

s alors les choses se com- rent.

loi décidait bien que les mnés à mort seraient élec- és, mais elle ne spécifiait moyens pratiques d'obte- résultat. Ce fut dans le scientifique une émotion rable lorsqu'il fallut choi- dynamo destinée à fournir ant fatal.

une grande marque de uction électrique ne se it en effet de mettre ainsi dence la terrible puissan- ses machines. Les ingé- s redoutaient que le public at systématiquement, par te d'accidents fortuits, loi d'une génératrice aussi ent et sûrement meurtriè- Chaque âme déclarait donc vie que la mort par électro- n était assurément possible. elle ajoutait aussitôt que le courant produit par ses propres machines était absolument sans danger et tout à fait incapable de servir à l'exécution d'un condamné.

Cette question de rivalité commerciale souleva contre l'application de la nouvelle loi une opposition systématique, menée à grand renfort d'argent et à l'aide des arguments les plus divers.

On affirmait que l'électrocution ne parviendrait qu'à torturer le patient sans lui arracher la vie, qu'il serait rôti vivant, plutôt que foudroyé, que ce prétendu perfectionnement n'était en réalité qu'une monstrueuse aggravation de peine, indigne d'une nation civilisée.

Enfin, l'une des plus grandes compagnies d'électricité des Etats-Unis consentit à fournir la puissante machine nécessaire mais elle eut soin de se la procurer dans une maison rivale, alors précisément en liquidation.

Quand après de multiples difficultés de mise au point, le fauteuil fatal fut en état de recevoir sa première victime, il y avait plus d'un an et demi que la loi Gerry était théoriquement en vigueur. Dans la prison d'Auburn, un condamné à mort, dont le sort avait été définitivement fixé depuis quinze mois, attendant jour après jour, que l'instrument de son supplice fut enfin prêt.

Ce malheureux, un marchand-ambulant, nommé Kammler condamné en avril 1889, pour l'assassinat de son amie devait d'abord être exécuté le 24 juin suivant; mais sa mort avait été sans cesse retardée par suite de la campagne acharnée des adversaires de l'électrocution.

Kammler avait été naturellement, dès le début un des plus ardents protestataires; il refusait à juste titre d'être la victime d'une expérience que beaucoup qualifiaient d'incertaine et d'atroce.

Peu à peu cependant le malheureux s'était résigné à son sort, soutenu peut être par l'idée de la notoriété mondiale que devait lui valoir la singularité de sa destinée. Il savait, par ailleurs que de nombreux essais, faits, sur des animaux, avaient parfaitement réussi. Et puis, il était plein de foi en une vie future que le repentir et l'expiation assuraient bienheureuse.

Le 6 août 1890, quand vint enfin l'heure du supplice, Kammler fit preuve d'un merveilleux sang froid; il entra sans frémir dans la chambre de mort, fit ses adieux aux assistants en leur exprimant ses regrets de toutes les erreurs répandues dans la presse au sujet du mode d'exécution qu'on allait expérimenter sur lui, et il ajouta: "Pour ma part, je ferai tout le possible afin que tout se passe bien".

Quand il fut installé et lié sur le funèbre fauteuil — un électrode fixé sur le sommet du crane, l'autre placé au bas des reins — le directeur de la prison donna le signal suprême.

Afin, qu'en cas de malheur, l'odieux d'une exécution manquée ne puisse retomber sur aucun des assistants, on avait confié le rôle de bourreau à un détenu, inconnu de toutes les personnes présentes et d'ailleurs dissimulé aux regards de tous derrière une cloison de planches: cet homme devait, au commandement établir le courant qui lancerait le courant mortel.

La première décharge dura dix-sept minutes; après interruption du courant le corps du supplicié s'affaisa, mais la poitrine était agitée de mouvements convulsifs horribles à voir. Le directeur fit aussitôt rétablir le circuit durant cette fois 1 minute 15 secondes. Alors, aucun symptômes de vie ne persista plus.

Hotel St- Louis

CHS. ED. PAGE, Gérant.

L'un des meilleurs hôtels de la Région. Situé en plein centre de la ville des Trois-Rivières, dans le quartier des affaires. A proximité des Banques, des grands magasins, des garages, des maisons d'enseignement, du Palais de justice et de l'Hôtel-de-Ville.

Pension et chambres de première classe. Tout le confort que peuvent offrir les meilleures hôtelleries. Prix raisonnables.

Le rendez-vous des hommes d'affaires, des professionnels et des voyageurs de commerce.

A votre prochain voyage aux Trois-Rivières, allez diner au St-Louis. Bonne cuisine canadienne et service aussi parfait qu'il est possible de désirer.

Retenez votre chambre par téléphone

No 2480

10¢

Long Tom

TABAC DE VIRGINIE À FUMER

Qualité! Quantité! Achetez Long Tom—et obtenez les deux. C'est de la *vraie* économie.

LT 9

-vous Souffrant?

s le système sont la cause ux communs.

ent être expulsées que lorsque condition. Le

ORO

RRE

aidant à rejeter les matières

on Mérite. C'est un vieux fera du bien au système.

n'est fourni que par des ements, adressez-vous à

& SONS CO.

CHICAGO, ILL.

au Canada.)

Méfiez-vous des contrefaçons!

peppermint

"COMPRIMÉE"

CANDIAC

Sa forme est facile à imiter mais sa qualité est UNIQUE

Quand vous achetez des Peppermints comprimées exigez que le nom CANDIAC soit imprimé sur chaque pastille

Méfiez-vous des contrefaçons

Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Limitée, Québec

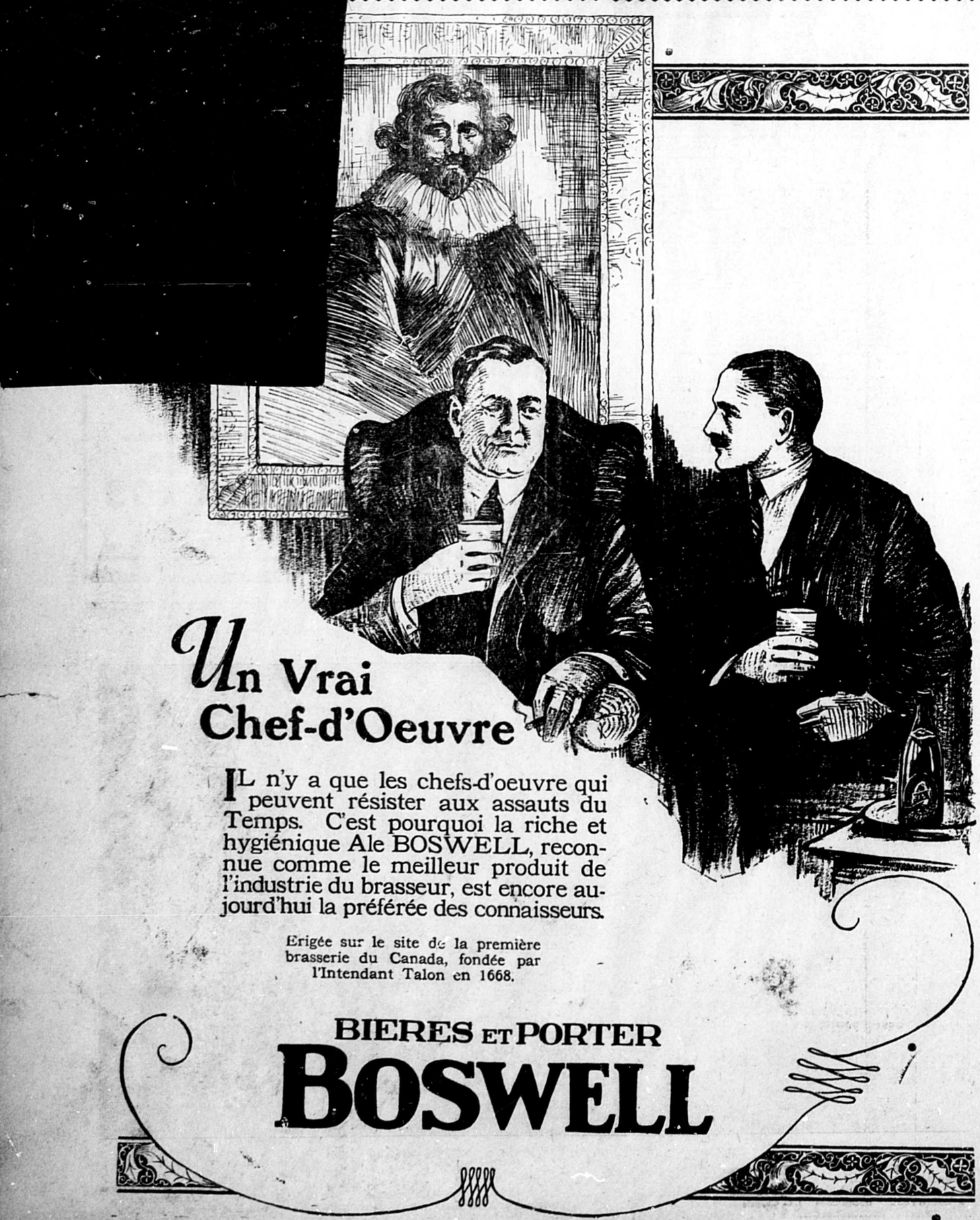

Un Vrai Chef-d'Oeuvre

IL n'y a que les chefs-d'oeuvre qui peuvent résister aux assauts du Temps. C'est pourquoi la riche et hygiénique Ale BOSWELL, reconnue comme le meilleur produit de l'industrie du brasseur, est encore aujourd'hui la préférée des connaisseurs.

Erigée sur le site de la première brasserie du Canada, fondée par l'Intendant Talon en 1668.

BIERES ET PORTER

BOSWELL

Premier Promoteur d'un Grand Projet

Le monument élevé sur la tombe d'Alfred Waddington dans un cimetière des environs de Hull. Dans le médaillon: Epitaphe que l'on peut lire sur le monument.

On a découvert il y a quelque temps dans un petit cimetière des environs de Hull, Qué., la tombe d'un citoyen canadien qui joua un rôle important au Canada, à l'époque où fut lancé le projet de la construction du premier chemin de fer transcontinental. C'est celle de feu Alfred Waddington dont le nom n'a plus guère de signification pour personne aujourd'hui et que l'on ne songerait même pas à associer avec celui du Pacifique Canadien, n'était-ce l'épitaphe que l'on peut lire sur le monument érigé à l'endroit où repose les restes de celui qui fut, y est-il dit, le "premier promoteur du Pacifique Canadien."

Alfred Waddington, qui naquit en Angleterre en 1801, vint au Canada assez jeune et y pratiqua comme ingénieur-arpenteur. Il vécut longtemps en Colombie-Britannique, prenant une part active dans les affaires publiques de cette province, alors colonie séparée de l'Empire. Il fut député deux années à la Législature de l'île Vancouver et devint ensuite le premier surintendant de l'Instruction Publique de la Colombie.

Convaincu de l'urgence de la construction d'un chemin de fer transcontinental pour relier la Côte du Pacifique à l'est du Canada, il dépensa toute sa fortune à la recherche d'une route à travers les Montagnes Rocheuses, conduisant lui-même pendant cinq années des équipes d'hommes dans les dédales de cette chaîne gigantesque.

Waddington se rendit en Angleterre vers 1868 dans le but d'intéresser les autorités impériales à son projet, mais ne recevant pas l'appui sur lequel il comptait, il revint au Canada en 1869 afin de faire des propositions au gouvernement du nouveau Dominion. Il constata, en arrivant à Ottawa, que l'on y étudiait déjà sérieusement la question de la construction d'une voie ferrée à travers le pays. On lui acheta cependant ses plans pour servir aux ingénieurs chargés du tracé du Pacifique Canadien, et l'argent qu'il retira de cette vente lui fut d'un grand secours pour subsister, tout son avoir ayant été englouti dans ses travaux d'exploration ainsi que dans ses tentatives de faire accepter son projet. Waddington se fixa ensuite à, Ottawa, où il vécut jusqu'à sa mort, qui survint en 1872, au Russell House, au cours d'une épidémie de picote qui sévissait alors dans la capitale. On ne possède aucun autre détail sur les dernières années de sa vie, non plus que sur les raisons de son inhumation dans un cimetière de Hull.

Le président du Pacifique Canadien, dont l'attention a été attirée sur l'existence de la tombe de ce pionnier, a donné des ordres pour qu'elle soit remise en bon état et entretenue à l'avenir.

Le MEILLEUR des TONIQUES

ELIXIR TONIQUE DU DR MONTIER

A VENDRE

Soixante-dix poches de Sable Silicon, 7000 livres. S'adresser à l'Agent du Pacifique Canadien,

J. H. Ladouceur.

Autobus Carrier & Frère

HORAIRE

Départs de Shawinigan pour Trois-Rivières:

8 h. 15	a.m.	tous les jours
9 h. 00	a.m.	tous les jours
MIDI		tous les jours
2 h. 00	p.m.	tous les jours
5 h. 00	p.m.	tous les jours
7 h. 00	p.m.	tous les jours
9 h. 00	p.m.	samedi et dimanche
11 h. 00	p.m.	samedi et dimanche

Pour Grand'Mère, St-Tite, Ste-Thècle, Hervey Jct. — Tous les jours.

8 h. 30 a.m.	pour Ste-Thècle, (avec arrêt à Grand'Mère et St-Tite.
MIDI	pour Grand'Mère.
5 h. 30 p.m.	pour Hervey Jct., (avec arrêt à Grand'Mère, St-Tite et Ste-Thècle).
8 h. 15 p.m.	pour Grand'Mère.
10 h. 15 p.m.	pour Grand'Mère, samedi et dimanche.

"Le Centre Catholique"

On a beaucoup parlé, depuis quelques mois, du *Centre Catholique* et cette institution, toute récente encore, est en train de prendre une importante position sur le terrain des rapports internationaux. L'action poursuivie par le *Comité Catholique des Amitiés françaises à l'étranger* peut, tout ensemble, y reconnaître une des manifestations de l'état d'esprit plus large et plus accueillant qu'elle a su développer en France, et y trouver, pour son oeuvre, un précieux concours.

Qu'est-ce donc, exactement, que ce *Centre Cathoique ?*

C'est une fondation qui ne remonte pas plus loin que le printemps dernier et qui ne constitue, au premier abord, que l'extension d'une autre initiative, dont j'ai déjà entretenu les lecteurs de ces chroniques.

L'an passé, de la fusion généreuse entre deux groupements de patrons chrétiens, naquit la *Confédération des Professions commerciales, industrielles, et libérales.* Cette dernière épithète élargissait le recrutement des deux associations primitives. Dans une noble pensée d'entr'aide fraternelle entre toutes les activités catholiques, les hommes de négoce et d'affaires ouvraient leurs rangs et offraient leur concours aux travailleurs des carrières intellectuelles; en même temps, pour grandir et pour élever leur propre influence au sein de ce paus ils demandaient, aux artisans de la pensée, leurs conseils et leur collaboration.

Cette mentalité et cette coopération devaient naturellement étendre encore les sollicitudes et les entreprises de la *Confédération.* En effet, quand celle-ci put enfin, de son siège provisoire, émigré dans un vaste appartement du Boulevard Montmartre, elle résolut d'y faire une place aux représentants de toutes les oeuvres catholiques; elle voulut que cette installation se transformat, pour les catholiques, en véritable foyer, qui pourrait faciliter entre eux les rencontres et même les alliances, — un Centre, en un mot. D'où le nom qu'elle adopta.

Le Cardinal Dubois, très touché de ce généreux dessein et très frappé des avantages qu'il était susceptible de fournir lui accorda son approbation la plus entière. Il vint, en personne, bénir les locaux du nouveau *Centre Catholique*, et c'est par ses mains qu'à l'une des fenêtres de l'appartement, un large drapeau se déploya soudain au-dessus de la foule qui circule à toute heure sur le Boulevard Montmartre.

A quelque temps de là, le supérieur des Chapelains de Montmartre intrônisait l'image du Sacré-Coeur au milieu du principal salon de la Société, pour que désormais il y préside, non seulement aux conversations apostoliques ou familiales, mais encore aux entretiens commerciaux, économiques ou financiers qui, dans ce lieu, ne veulent jamais s'écarter de son esprit.

Centre Catholique, ce nom, dans la pensée des promoteurs de l'oeuvre, était tout un programme; il devait forcément les conduire à dépasser les frontières nationales, pour porter leurs regards et leur action jusqu'aux limites mêmes de la chrétienté. Cette nouvelle étape, ils l'ont presque immédiatement franchie.

De ces salons d'abord aménagés pour des entretiens professionnels entre commerçants, industriels, artistes, écrivains, puis élargis pour embrasser les efforts et les projets d'un mouvement catholique, on a voulu faire un foyer d'accueil en faveur des catholiques étrangers, un terrain de rencontre entre eux et les catholiques français. L'ambition des fondateurs a été plus loin encore; elle a rêvé, quand l'occasion s'en présenterait, de promouvoir comme suite, à ces réceptions éphémères et à ces conversations d'un instant, des institutions plus durables, qui tendraient à nouer ou à resserrer, entre les fils de l'Eglise épars à travers le monde, des liens plus forts et plus permanents.

La première de ces manifestations ce fut l'hommage que le *Centre*, en invitant les autorités religieuses et les notabilités catholiques à saluer les Evêques mexicains, sut ménager à ces confesseurs de la foi. Témoignage de vénération pour les proscrits; protestation contre les bourreaux, dont l'écho se répercuta dans la presse.

Les autres démonstrations ne pouvaient pas revêtir le même caractère, ni la même importance. Elle n'en furent pas moins, à des titres divers, éminemment significatives. Lorsque, le mois dernier, le Congrès interparlementaire réunit, dans notre Sénat, les délégués de la plupart des Assemblées législatives du monde, un grand nombre de députés catholiques, appartenant à plusieurs nations, se rencontrèrent dans les salons du Boulevard Montmartre, avec des hommes politiques et des personnalités catholiques de chez nous. A quelque temps de là, c'était une délégation de voyageurs Canadiens-Français, venus en pélerinage au "Pays des ancêtres", qui sur l'initiative et dans l'appartement du *"Centre"*, étaient affectueusement reçus par leurs frères de la vieille mère-patrie. Enfin, tandis que j'écris ces lignes, une parmanence est ouverte en ces mêmes locaux, pour les catholiques de la Ligue américaine, auxquels des catholiques français, parlant la langue anglaise, font accueil et donnant, sur nos oeuvres et sur notre vie, tous les renseignements que leurs hôtes peuvent désirer.

Mais ce n'est pas tout. J'ai fait allusion tout à l'heure à des créations plus solides dont le Centre aurait conçu le rêve. Or, ce rêve est sur le point de devenir une réalité. La venue des légionnaires américains a déjà provoqué, entre les directeurs du *Centre* et les Chevaliers de Colomb, des entretiens qui aboutiront peut-être à des résultats tangibles et pourront prolonger les effets de cette rencontre. Et, en ce qui concerne les pélerins du Canada, les résultats sont dès maintenant acquis; car, d'accord entre ces visiteurs et leurs amis de France, une filiale parisienne de la puissante *Société St-Jean Baptiste* qui, sur les bords du Saint Laurent, exerce une influence nationale en même temps que religieuse, est créée, tant pour les Canadiens qui séjournent en France que pour les Français qui veulent témoigner leur sympathie aux Canadiens résidant chez eux.

Ce sont là des détails qui, tout à la fois, découvrant une nouvelle extension de notre activité catholique et peuvent être utiles à nos frères de l'étranger. A ce double titre, ils m'ont paru dignes d'une mention.

François Veuillot.

T'a'pas ?

par — RACEY —

RENTRER DANS LA MAISON À 3A.M AVEC UNE CLAQUE DE TRENTE À QUARANTE TUNES POUR UNE P'TITE PARTIE —

OUVRIR LA PORTE SANS FAIRE DE VACARME —

ET PIS ALLER S'ASSOMMER SUR LA CHARETTE DU P'TIT —

T'A'PAS ESSAYÉ UNE BONNE BLACK HORSE? ÇA OTE LE MAL.

dites simplement — "Dawes Black Horse ale, s·v·p·"!

C'est une industrie Canadienne-française

LA Maison Viau, dont l'organisation reste purement canadienne-française —*n'est associée à aucun établissement industriel sauf la Cie J. Dufresne Ltée.*, et vous offre un produit de haute qualité fait par des Canadiens-français pour les Canadiens-français de tout le Canada.

Ses biscuits d'une supériorité incontestable sont savoureux, variés et faits d'ingrédients d'une extrême pureté, par des boulangers experts qui savent conserver les traditions établies par Théodore Viau depuis 1867.

Saturne

Biscuits VIAU

LA CORPORATION DES BISCUITS VIAU, LIMITEE
MONTREAL - JOLIETTE

Tabac à Pipe Master Mason en Palettes ou en Paquets

Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie—traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield.

HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR ROULER DES CIGARETTES

Les paquets contiennent des certificats échangeables contre des paquets de Cartes à Jouer.

ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED
QUEBEC My6

MAYFIELD
Tabac à Fumer

4 Une boîte haute (avec égale partie d'eau) donne 4 tasses de lait pur, crémeux. Indispensable pour bien cuisiner. *Demandez à la cie Borden Limitée, Montréal, son Livre de Recettes, Gratis.*

3027

LAIT ST. CHARLES de Borden

De la Santé en Gerbe!

Comme le bon blé, le Gin Melchers est un produit naturel et sain. Ceux qui aiment ce qui est naturel et sain, ont fait du Melchers leur boisson forte favorite.

Gin Canadien Melchers
Croix d'or
La boisson la plus saine

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros:	-	40 onces	$3.65
Moyens:	-	26 onces	2.55
Petits:	-	10 onces	1.10

MELCHERS DISTILLERY CO. LIMITED, MONTREAL

LE THÉ VERT "SALADA"

F39

reconnu universellement pour son excellence.

Funérailles de Feu A. E. Paquette

Les funérailles de feu A. E. Paquette, avocat, décédé dimanche, ont eu lieu mercredi matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus de partout pour payer un dernier tribut à ce regretté citoyen.

Nous n'avions jamais vu pareil cortège à des funérailles, en notre ville.

Des fleurs à profusion étaient contenues dans deux automobiles qui précédaient immédiatement le cortège.

Les porteurs étaient MM. A. E. Guillemette, J. Nap. Desaulniers, Louis Bertrand, J. A. Frigon, Joseph Lafond et Edouard Fleury.

Le deuil était conduit par MM. Dr Jos Garceau et Alphonse Garceau, de Shawinigan Falls, M. Edouard Garceau, de St-Vincent de Paul, beaux-frères du défunt; son neveu, M. Gilles Garceau; ses cousins: MM. A. O. Bureau, de Shawinigan Falls, Norman Labelle et Ernest Montambeault, des Trois-Rivières; et Emile Rousseau, de Colorado.

Les membres du Barreau des Trois-Rivières avaient tenu à rendre au défunt un dernier tribut d'estime en venant en grand nombre assister à ses funérailles. On remarquait dans le cortège: l'honorable Juges Aimé Marchand, de la Cour Supérieure des Trois-Rivières; M. le magistrat F. X. Lacoursière, Mtres C. H. Robichon, bâtonnier du district des Trois-Rivières; Charles Bourgeois, François Lajoie, Maurice Duplessis, Hon. Wilfrid Gariépy, Raoul Ducharme, Ribert Trudel, Philippe Bigué, Georges Méthot, Frs. Désilets, Jean-Marie Bureau, Lucien Comeau, Adélard Provencher, protonotaire, Jos. Marchildon, Léo Pinsonneault, Maurice Laurin, Georges Gouin, Roger Bisson, Paul Beaudry, tous des Trois-Rivières; Mtre Alfred Cambrai, du Cap de la Madeleine; Mtre Alexandre Gélinas, de Shawinigan Falls; Mtre Auguste Désilets et Edouard Asselin, de Grand'Mère; MM. Dr O. Tourigny, Ph. Lassonde, shérif, Willie Larivière, député shérif; Chas. Lebrun, Henri Bisson, Maurice Bellefeuille, Henri Godin, Henri Cloutier, Jos. Hart, J. T. Martin, A. Chevalier, Vivian Burrill, ex-maire de Shawinigan Falls; Jules Saucier, Emile Fortin, Albéric Pinard, etc., des Trois-Rivières; MM. A. Cooutte et R. Desjardins, réprésentants du "Soleil", de Québec; M. J. A. Bernier, I.C., gérant de la cité de Grand'Mère; MM. P. Ferron, Gilbert Lambert, Melchior Carrière, Henri Beaubien, Georges Roy, G. V. Nicol, John Bourgeois, Luc Bélanger, J. R. Dugal, J. O. Joinville, Jos. Leblanc, Dr R. Frigon, Achille Houde, L. A. Jacques, L. C. Thibodeau, Wilbrod Fafard, J. W. Defond, N. P.,; Albéric Beaubien, Emile Blouin, L P. Thibodeau, Elzéar Dallaire, Albert Panneton, Dr A. E. Dumont, percepteur du revenu; Ferdinand Daemen, Chas. de Carufel, Jos. Bussières, Albéric Beaubien, G. Dumoulin, L. A. Leclerc, Dr W. Lacroix, T. J. Mullen, John Stadlel Montréal; E. A. Delisle, I.C., Lucien Caron, G. Hodgson, Henri Dessaulles, I.C., Maurice Neilson, Jess Munn, Oza Vincent, Gédéon Leblanc, Jos. Veilleux, Henri Caron, F. X. Brouillette, J. A. Plourde, C. Beaupré, Dr Marc Trudel, C. N. Crutchfield, Albert Giguère, R. P. Hébert, Armand Dumaine. Amédée Bouvette, Ovila Latour, Rémi Lamothe, Ed. Geertz, Paul Lafrenière, L. A. Cyr, J. A. Biodeau, Max Winter, J. A. Guellette, E. Fortier, Dr L. P. Fiset, Thos. Lambert, Alex Bundock, J. F. Gagné, Alph. Baril, S. G. St-Arnaud, E. Morais, J. E. Prévost, Georges Paris, R. D. Ouellette, Nap. Jacques, M. C. Bellefeuille, Arthur St-Louis, A. J. Meunier, Alfred Sauvageau, E. Dupont, Bruno Gélinas, Phil. Lord, J. E. Thibodeau, Georges Dion, Alfred Naud, Paul Héon, Art. Salois, Maurice Bourassa. E. Racine, Dr J. T. Houle, O. Boisvert, R. Laliberté, Louis Simard, Ludovic Desmarais, Pierre Therrien, Octave Beaulieu. Jos. Ducharme, Donat Frigon, J. R. Béliveau, Henri Bergeron, M. Ayoup, H. Spénard, Lucien Ferron, Alfred Trépanier, Eugène Drouin, Dr J. A. Béland, Jos. Béique, Jos. Chevalier, L. O. Baribeault, N.P., G. E. Ladouceur, N.P., Donat Lord, J. T. Gélinas, Dr Art. Ferron, Grand'Mère; J. A. Langevin, Victor Levasseur, J. O. S. Brunet, J. Langevin, Louiseville; Dr Georges Desrosiers, Théo. Lévesque, J. N. Leclerc, Grand'Mère; Louis Belisle, Dr A. V. Weber R. Bussières, Jos. Carrier, Grand'Mère; A. Frégeau, Azarie Jolivette, L. J A. Beauchemin, J. A. Langlois Maurice Labarre, L. Swift, Geo. Michaud, etc.

M. le vicaire H. Matteau, de StPierre, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Emile Trudel assisté de MM. les vicaires Eugène Désilets et Hervé Matteau, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de St-Pierre exécuta sous la direction de M. le notaire W. A. Lamy, maître de chapelle, la messe des Morts de Pérosi avec comme solistes: MM. Dr A. V. Therrien, A. Frégeau, R. Bussières et W. A. Lamy. A l'offertoire, M. le Dr A. V. Therrien rendit avec âme "Pie Jesu" de Gounod.

L'orgue était tenu par Mme J. R. Dugal qui à la sortie exécuta avec brio une marche funèbre "Pro Defunctis" de De La Tombelle.

L'église de St-Pierre était trop petite pour contenir la foule qui se pressait pour assister aux funérailles du regretté défunt. Outre les personnes déjà mentionnées, nous avons remarqué aux funérailles: Mlles Madeleine Simonne et Camille Paquette, filles du défunt; sa soeur, la Révérende Soeur Blondin, des RR. SS. Grises de St-Hyacinthe, Mme A. O. Bureau, Mme Alp. Garceau, Mme Ernest Montambeault, Trois-Rivières; Mlles Madeleine Caron, Jeanne et Michelle Garceau, M. et Mme J. A. Bourassa, M. et Mme Télesphore Racine, Mme Nap Décormiers, Mme J. O. Thibodeau, M. et Mme Raoul Roberge, Mme J. V. Germain, Mlle Joinville, M. et Mme Knud Johansen, Mme Max Winter, Mme J. A. Landry MM. J. A. V. Maillette, T. Dumaine, Mlles Flore Dufresne, Simonne et Gizèle Larose, Victoire Thibodeau, Brigite Bourassa, Mme J. A. Larose, M. et Mme Jos. Blouin, M. et Mme F. X. Trudel, Mme O. Lotour, M. et Mme J. A. Richard, Mme Vve Philias Ferron, Mme Donat Lord, Mlles Léda Bourque, Juliette Ferron, Eva et B. Bourque, Mme John Stadler, MM. L. Bourassa, J. A. Desaulniers, A. R. Meldrum, E. H. Acton, H Thibault, E A. Birch, C. De Ceuleneer R. D. Wilson, K. S. Aboud, R. A. Brown, J. J. Courteau, Dr J. M. Perron, C. O. Buisson, R. Bourget, P. Learmont, etc.

Après le service, une foule nombreuse accompagna le convoi funèbre jusqu'au cimetière de cette ville où le défunt a été inhumé.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Ludivine Garceau, et trois filles, Madeleine, Simonne et Camille, auxquelles nous présentons l'assurance de notre profonde sympathie dans le malheur qui vient de les frapper.

TELEGRAMMES:- M. et Mme Notaire Lebrun, Trois-Rivières; Mlle Rachel Jodoin, Montréal; MM. Biermans et Dehauffe, Paris; C. V. Dufresne, Montréal; Eugène Colomb, Montréal; M. et Mme Henri Buisson, Trois-Rivières; M. Charles Lebrun, Trois-Rivières; M. Charles Dufresne, Vaudreuil; M. et Mme Emile Gagné, Vaudreuil; Compagnie Dechênes Ltd Québec; M. et Mme W. C. Paquet, Newport, Rhode Island; M. et Mme G. J. Paquette, Augusta, Maine; M. J. A. Dufresne, Trois-Rivières; M. le juge Alf. Marchildon, Trois-Rivières; M. le Chanoine Chartier, Montréal; M. Jules Saucier, Trois-Rivières; M. J. McLean, Montréal; M. C. Faure, Montréal; M. Louis Bureau, Montréal; M. et Mme J. P. Walsh, Arvida; M. J. O. H. Dussault, Montréal; M. Hector Colomb, Montréal; M et Mme Talbot, Montréal; M. et Mme J. D. Cartier, Québec; M. Marc Fortune, Murray Bay; M. W. H. Grant, Québec; M. et Mme J. Letellier, Québec; M. et Mme Emile Beaulieu, Québec; M. et Mme H. J. Godin, Toronto; M. Lucien Beauregard, Montréal.

OFFRANDES DE FLEURS: Famille Stadler, Montréal; J. Charles Lebrun, Trois-Rivières; Jacques Bureau, Trois-Rivières; E. H. Godin, Montréal; M. et Mme Donat Lord, Shawinigan Falls; J. C. H. Dusseault, Montréal; St. Maurice Valley Corporation, Shawinigan Falls; Théo. Levesque, Montréal; Allain Learmont, Shawinigan Falls; M. et Mme Peter Hébert, Shawinigan Falls; Shawinigan Water & Power Co., M. et Mme L. F. Hébert, Shawinigan Falls, Arthur St-Louis, Shawinigan Falls; M. Jules Gurnay, Montréal; Famille Pauzé, Montréal; Mlle G. David, Montréal; Tony Prasaki, Shawinigan Falls; Nick Huses, Shawinigan Falls; Conseil municipal de Shawinigan Falls; Famille Ayoup; J. H. Nap. Desaulniers, The Royal Bank of Canada, Canada Carbide, Chevaliers de Colomb, J. H. Gaillardetz, Mike Wynodradnyk, Aluminum co. of Canada, Saul Lambert, Jean Fortier, H. Lemoyne, de Shawinigan Falls; W. C. Paquette, Augusta, Georgia; Marc Fortune, Murray Bay, Etats-Unis.

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES:- Hon. juge Marchand, Trois-Rivières; Louis Badeau, TroisRivières; M. et Mme Louis Badeau, Trois-Rivières; M. F. X. Lacoursière, Trois-Rivières; Mme Alfred Désy, Trois-Rivières; Mme J. A. Désilets, Trois-Rivières, M. et Mme J. W. Levesque, Montréal; Mme Paul Martel, Trois-Rivières; Mme A. Laurin, Trois-Rivières; Mme J. L. Patenaude, Montréal; Mlles Désy, Trois-Rivières, M. Oscar Lanctot, Montréal; Mlle Ryan, Trois-Rivières; Mtre Aug. Désilets, C.R., Grand'Mère; Mlle Eliane Boisvert, Valleyfield; M. Maurice Fortin, Trois-Rivières; M. Gaston Bertrand, Paris; M. et Mme Achille Blondin, Sherbrooke; Officiers du Régiment de Joliette; Révérende Soeur de l'Immaculée, C. N. D., Montréal; M. l'abbé R. Gélinas, curé, St-Sévérin; Rév. Soeur S. Olivier, Supérieure des Ursulines, Shawinigan Falls; Rév. Soeur S. Joseph, assistante, Couvent des Ursulines, Trois-Rivières; Rév. Soeur M. de l'Enfant Jésus, Couvent des Ursulines, Shawinigan Falls; M. Eric et Marie Zimmermann, Montréal; Mme Eva Fortin, Beauceville; Mlle Alina Patenaude, Madame Gontran Saintonge, Valleyfield; M. Maurice Fortin, Trois-Rivières; Henri Dessaulles, Mlle Marielle Bouvette, Mme Jules Trépanier, Dr L. P. Fiset, Georges Paris, Mlle A. Beaudry, M. et Mme J. E. Drolet, M. Marcel Bellefeuille, M. et Mme Thomas J. Mullen, Mme J. A. Lemire, M. et Mme Henri Dessaulles, Mtre Ed. Fleury, Mlle Victoire Thibodeau, J. A. Lemire, Jos. A. Mercier, M. et Mme Jos. Béique, M. et Mme Théo. Martin, M Charles Desjardins, Mme H. Desrosiers, M. et Mme Max Winter, Mlles Gisèle et Simonne Larose, M. Arthur Paquin, Famille Sam St-Arnaud, Mlle Jacqueline Dumont, Mlle Dorothy Richard, Famille Longval, Mrs. Gaby D. Kelly, Famille Louis Chevalier, M. et Mme Dr Adj. Deschênes, Mrs. Clara D. Freeman, A. M. Johansen, Banque Canadienne de Commerce, M. J. Raymond Gélinas, M. et Mme Nap. Jacques, Famille J. O. Joinville, M. et Mme Ernest Doucet, Théotime Normandin, M. et Mme Jess Munn, M. et Mme Jack Friendly, Rév. Mère St-Démétrie, Rév. Mère St-Pierre Martyr, M. et Mme F. Daemen.

AUDITORIUM

LUNDI-MARDI: 17-18 oct.

LON CHANEY dans

"MOCKERY"

Une vue du temps de la révolution russe. Quelque chose d'extraordinaire.

Ne manquez pas cette vue.

Aussi: COMEDIE.

MERCREDI-JEUDI: 19-20 oct.

"ADAM AND EVIL"

avec Lew Cody et Aileen Pringle.

Aussi: 3e épisode de la série "MELTING MILLIONS"

PATHE NEWS.

VENDREDI-SAM.: 21-22 oct.

"LOST AT THE FRONT"

avec George Sydney et Charles Murray.

Aussi: COMEDIE.

AGENTS commencez immédiatement avant que vos clients achètent ailleurs. 35% de commission. Notre ligne complète de cartes de Noël se vend par elle-même. Très joli album d'échantillons gratuit.

Ecrivez aujourd'hui:

Gérant, Dept. 34, Montréal.

Lisez tous l'Echo du St-Maurice

ECOLE TECHNIQUE

70 RUE SHERBROOKE, Ouest, MONTREAL

COURS DE MECANICIENS EN VEHICULES MOTEURS

L'Ecole Technique de Montréal donne un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile. Tous les modèles types de moteurs, de différentiels, de changements de vitesses, d'embrayages, etc., sont étudiés. Quarante moteurs en marche: des 4, 6, 8 et 12 cylindres. Salle de réparation, atelier pour l'étude, construction des accumulateurs et réparation des appareils électriques sur l'automobile. La plus complète organisation du genre au Canada qui forme des mécaniciens. L'Ecole Technique est LA SEULE AUTORISEE à Montréal à faire passer des examens de chauffeurs et de mécaniciens en véhicules moteurs. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Consultez-nous. Durée du cours: 9 semaines. Le prochain cours commencera le 24 octobre.

PROSPECTUS SUR DEMANDE.

Notes Locales

PERSONNEL

M. Norman Labelle, président de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, était en ville hier.

M. J. E. Thibaudeau est allé à Montréal la semaine dernière.

M. et Madame Montambault des Trois-Rivières, ont passé quelques jours à Shawinigan Falls.

MM. Auguste Desilets, Ed. Asselin, et M. le Dr Arthur Ferron, étaient à Shawinigan hier.

M. Alphida Crête, président de la Commission Scolaire de Grand'Mère, ainsi que MM. Armand Rheault et A. Lapolice, étaient à Shawinigan hier.

L'hon. juge Aimé Marchand, M. le magistrat F. X. Lacoursière, M. le shérif Lassonde, M. le protonotaire Provencher et tout les membres du Barreau de Trois-Rivières, étaient en notre ville hier pour assister aux funérailles de feu A. E. Paquette.

M. John Stadler, ingénieur, de Dolbeau, Lac St-Jean, et M. Charles LeBrun, des Trois-Rivières, étaient à Shawinigan hier.

M. W. H. Garretsee, bijoutier et optométriste, de Hawkesbury, Ont., a loué un magasin sur la 5e rue, édifice Guillemette, et y ouvrira sous peu un atelier.

M. Alexandre Gélinas, avocat, est en voyage à Québec.

Mlles Alberte et Suzanne L'Heureux, de Ste-Geneviève, étaient en promenade à Shawinigan dimanche dernier.

M. Charles LeBrun, des Trois-Rivières, était en ville ces jours derniers.

Grand'Mère

PERSONNEL

Le Dr Edmond Guibord est allé à Montréal au commencement de la semaine.

M. Eugène Bourassa, marchand de bois, est allé à Windsor Mills, mardi.

M. Amédée Roy était aux Trois-Rivières, lundi.

M. et Madame Albert Lafontaine de Grandes Piles, étaient à Grand'Mère samedi.

M. Alphida Crête et M. Sévigny sont allés chasser l'orignal la semaine dernière dans les forêts du St-Maurice.

Ils sont revenus avec un superbe orignal.

Le MEILLEUR des TONIQUES

ELIXIR TONIQUE DR MONTIER

Représentant

Une importante maison financière de Montréal demande un représentant local. Ce dernier doit avoir de bonnes références locales, et de préférence d'une banque. Un emploi permanent est requis d'un homme qui est capable de se faire un très bon salaire sur base de commission. Adressez votre demande comme suit: "D" a/s Financial Advertising Company Limited, 335 Craig Ouest, Montreal.

Sympathies du Barreau

A l'occasion de la mort de Mtre A. E. Paquette

Lundi matin, à l'ouverture de la Cour Supérieure, le bâtonnier du Barreau des Trois-Rivières, Mtre Henri Robichon, fit un éloge ému de feu A. E. Paquette.

M. Robichon rappella la carrière du confrère descendu si prématurément dans la tombe, son honorabilité et la conception qu'il avait des responsabilités de sa profession.

Le défunt, dit-il, jouissait de la confiance du public, et la preuve en est dans la clientèle nombreuse qu'il avait su se tailler dans ce district, et au profit de laquelle il avait su mettre tout son talent. C'était un homme consciencieux et de devoir. Il sera vivement regretté de ses confrères qui l'avaient en grande estime.

Sa Seigneurie le juge Aimé Marchand seconda cet éloge, en disant qu'il lui avait été donné de juger du caractère du défunt quand il siégea avec lui au bureau des examinateurs du Barreau de la Province. "C'est là, dit l'honorable juge que j'ai pu apprécier jusqu'à quel point il était un avocat de devoir.

Puis Sa Seigneurie accorda l'ajournement de la Cour en signe de deuil.

QUILLES

La semaine dernière a eu lieu une importante réunion des joueurs de quilles de la Vallée du St-Maurice.

La réunion eut lieu à la salle des Chevaliers de Colomb de Shawinigan Falls et on y a jeté la base de la Ligue de Quilles de la Vallée du St-Maurice.

Les officiers suivants furent élus:

Président honoraire: M. Napoléon Jacques, ex-Grand Chevalier du Conseil des C. de C. de Shawinigan Falls.

Président actif: M. M. C. Bellefeuille, Grand Chevalier du Conseil local.

Vice-président: M. Fortunat Fournier, des Trois-Rivières.

Secrétaire-Trésorier: M. André Roy, de Grand'Mère.

Directeurs: les capitaines des différents clubs qui feront partie de la Ligue et qui sont les suivants:

Le Trifluvien de Trois-Rivières; les Chevaliers de Colomb et le Vivtoria de Grand'Mère; les Chevaliers de Colomb et le Shawinigan Bowling de Shawinigan Falls.

Les parties seront jouées le mardi soir de chaque semaine.

Mardi dernier a eu lieu les premières rencontres. Les Chevaliers de Colomb de Shawinigan vs Shawinigan Bowling. La victoire fut remportée par les Chevaliers.

Détail des parties:

C. de C. Shawinigan

Dallaire, L. A.	183	188	194	565
Desbiens Thos	166	150	153	469
Chevalier Jos.	164	154	169	487
Meunier, A. J.	176	137	145	458
Ladouceur, G. E.	157	157	154	468
	846	786	815	2447

Shawinigan Bowling

Salois, O.	172	183	214	569
Pellerin, Geo.	157	136	138	431
Carrier, L. P.,	132	166	105	403
Lebrun, Emile	159	190	177	526
Salois, Art.	211	122	136	469
	831	797	770	2398

De leur côté, les Chevaliers de Grand'Mère sont alles porter la guerre chez les Trifluviens, mais se sont fait battre dans les trois parties.

Détail des parties:

C. de C. Grand'Mère

Duguay, R.	150	159	173	482
Côté, L.	133	133	168	434
Albert, Ovila	139	155	191	485
Garceau, O.	188	214	179	581
Roy, E.	188	171	160	519
	798	832	871	2501

Trifluvien

Comtois,	160	181	159	500
Lambert, A.	177	181	203	561
Gagnon, A.	160	226	176	552
Fournier, F.	138	146	171	455
Marco	199	190	192	581
	834	924	901	2659

Salon de Beauté

TENU PAR

Mlle Germaine Jacques

Ondulation Marcelle, Shampoo, Manicure, Coupe de Cheveux, Massages.

199, Rue St-Jacques, Grand'Mère

Quand vous allez à Québec

Descendez au

MOUNTAIN HILL HOTEL

Le Rendez-vous des Canadiens-Français

L'un des meilleurs hôtels de la ville, pour le confort, la tranquillité et la bonne cuisine canadienne.

HOTEL CANADA

Joseph Lamarche, Prop.

Un des meilleurs hôtels des Trois-Rivières. Le mieux situés de tous les hôtels de la ville, pour accommoder les hommes d'affaires, les touristes et les citoyens de la région.

Bonnes chambres. — Excellente cuisine vraiment canadienne.

Confort et bien-être. — Personnel compétent et attentif.

HOTEL DU CANADA — (En face de la gare)

TROIS-RIVIERES.

CONSULTEZ-NOUS

si vous êtes pour

BATIR

NOUS VOUS AIDERONS

Ne vous lancez pas à l'aventure dans le domaine de la construction si vous voulez vous éviter des ennuis et des pertes d'argent considérables.

Consultez-nous; nous vous aiderons à résoudre le problème qui vous confronte d'une façon positive et nous vous ferons certainement économiser sur le coût de votre construction en perspective.

Notre Expérience à votre Service

Nous vous offrons nos conseils qui sont le fruit de notre longue expérience — Pourquoi ne pas en tirer profit ? Nous avons construit et nous construirons encore et nous savons à quoi nous en tenir dans ce domaine.

NOS ENTREPRISES

Nous avons terminé à la satisfaction des intéressés plusieurs contrats assez importants et nous sommes à terminer les travaux au Théâtre Impérial. Nos entreprises sont toujours menées à bonne fin.

Nous venons d'obtenir le contrat pour la construction de l'Ecole Ste-Cécile.

G. A. Gruninger

ENTREPRENEUR-GENERAL

155, LAVIOLETTE - TELEPHONE 612,

TROIS-RIVIERES.